

Le socialisme contre l'individu : trois conférences d'Eugène Rostand

Le progrès social par l'initiative individuelle

Les solutions socialistes et le fonctionnarisme

Criminalité et socialisme

L'illustre famille qui a donné à la littérature française une gloire telle qu'Edmond Rostand, peut jouir du mérite d'avoir aussi enfanté Eugène Rostand (1843-1915), d'abord poète, puis économiste, et à jamais un penseur social d'une extrême fécondité. Né à Marseille, Eugène Rostand fit des études de lettres et de droit, avant de devenir avocat à Lyon puis à Marseille. L'appel de la poésie fut alors irrésistible, et il se décida à publier les fruits de ses premières expériences littéraires. Dans ce domaine, il fit paraître des *Ebauches* (1865), *La Seconde page* (1866), *Poésies simples* (1874), et *Les Sentiers unis* (1885). Il fournit aussi une traduction de Catulle, à laquelle il joignit un commentaire philologique dû aux soins d'Eugène Benoist et Émile Thomas, ce qui lui valut le Prix Janin de l'Académie française.

Peu commun, pour un homme de lettres, est l'intérêt croissant qu'il manifesta pour les questions purement économiques. Certes, ce fut d'abord le côté pratique des choses qui se présenta à lui : il prit un vif intérêt à la question des caisses d'épargne, devenant administrateur de la Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône en 1867, avant d'en assumer la direction neuf ans plus tard. Il publia ensuite plusieurs ouvrages d'économie sociale successivement couronnés par l'Académie des sciences morales et politiques. De son œuvre, outre les travaux consacrés aux caisses d'épargne, nous pouvons mentionner un livre remarquable d'intuitions et de droiture dans les principes de la liberté : *l'Action sociale par l'initiative privée*.

Pendant trois samedi de suite, nous publierons trois de ses conférences qui seront ensuite éditées sous le titre *Le socialisme contre l'individu : trois conférences d'Eugène Rostand*. Le thème de ces conférences est, dans l'ordre : Le progrès social par l'initiative individuelle ; Les solutions socialistes et le fonctionnarisme ; Criminalité et socialisme.

Le progrès social par l'initiative individuelle

SÉANCE DU 1^{er} FÉVRIER 1895

ALLOCUTION DE M. GEORGES PICOT, PRÉSIDENT

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, nous ouvrons ce soir notre seconde réunion publique. Vous le savez, notre but n'est pas seulement de nous asseoir pour écouter la parole d'orateurs distingués, mais d'agir. Si nos conférences ont été retardées de dix jours pour satisfaire au désir des propriétaires de l'hôtel des Sociétés Savantes, nous ne nous sommes pas reposés. Ce que nous avons fait à Paris, nous l'avons commencé ailleurs. À Lille, il y a huit jours, M. Anatole Leroy-Beaulieu poursuivait la même campagne en présidant une assemblée nombreuse et en lui faisant entendre les paroles fortifiantes que vous applaudissiez dans notre première séance.

Il n'y a pas une ville de France où nous n'ayons l'ambition de créer des conférences sociales qui servent de lien entre ceux qui veulent combattre la doctrine d'engourdissement et d'abdication qui se nomme le Socialisme. (*Explosion de murmures. — Applaudissements.*) Nous voulons organiser surtout ces conférences dans les villes d'Universités où la jeunesse a besoin d'entendre un langage qu'elle n'est pas accoutumée à écouter. (*Applaudissements — Bruit prolongé.*)

Ce qui se passe en ce moment prouve qu'il y a ici une minorité singulièrement ignorante de la liberté. (*Applaudissements.*)

Nous voulons nous adresser, ici et ailleurs, non à une coterie, mais à tout le monde, mais à la foule, à ceux qui veulent le progrès, qui y croient, qui réclament un peu plus de justice, un peu plus de fraternité et ce sentiment de devoir mutuel qui est le lien des sociétés.

Heureusement, à côté de ceux qui sont incapables d'agir, qui ne savent qu'étoffer la parole sous leurs clamours, il y a des hommes qui agissent, qui aiment le peuple, qui souffrent de sa souffrance, qui connaissent les conditions du travail et de l'épargne, qui consacrent leurs forces au développement des institutions de prévoyance. C'est un de ces hommes qui va vous parler ce soir.

Celui qui est à côté de moi multiplie dans sa ville natale, depuis des années, les grandes œuvres d'assistance : il a tout étudié, tout embrassé, tout appliqué, en montrant les ressources illimitées de l'esprit au service du cœur. Il est l'image

vivante de l'initiative dont il va vous parler. Sa parole est un enseignement, parce que sa vie est un modèle. (*Vifs applaudissements.*)

L'avoir parmi vous ce soir est un grand honneur. Vous aurez, je l'espère, assez de respect de vous-mêmes pour l'écouter et l'applaudir. (*Applaudissements.*)

Je donne la parole à M. Rostand.

CONFÉRENCE DE M. EUGÈNE ROSTAND

LE PROGRÈS SOCIAL PAR L'INITIATIVE INDIVIDUELLE

Messieurs, il s'agit d'idées. J'espère que ceux qui, avant même d'avoir entendu, viennent d'essayer ce tumulte ne voudront pas donner d'eux-mêmes à croire que, dans le monde tel qu'ils rêvent de le refondre, il n'y aurait plus de place pour les idées ni pour la parole libre de l'homme. (*Vifs applaudissements.*)

Le groupe promoteur de la campagne qui s'est ouverte le 9 janvier a une double foi, un double idéal : la défense de certaines notions-mères sans lesquelles il n'est pas de sociétés humaines civilisées, l'impulsion vers un perfectionnement hardi et incessant de ces sociétés.

Ce n'est pas pour un pur effet verbal ou d'équilibre que son titre à deux branches exprime ces deux objectifs : nous ne séparons pas l'un de l'autre. La politique sociale que nous soutenons n'a rien de commun avec la politique négative. Nous ne sommes ni des impassibles, ni des résignés au mal, ni des satisfaits. Nous sommes des croyants dans la marche de l'humanité, des agissants, des progressistes... (*Bruit.*)

Réforme, non immobilisme.

Ce n'est point là une affirmation de circonstance. L'école à laquelle se rattachent la plupart d'entre nous, avec les variantes de l'indépendance de pensée, n'est pas ce qu'on appelle une école conservatrice, mais une écolo réformiste. Elle n'a jamais écrit sur son drapeau *Immobilisme*, mais *Réforme sociale* (*Bruit*) : c'est le nom même de son organe, comme ce fut le titre de l'œuvre maîtresse de son fondateur. (*Un assistant : Le titre n'est rien !*)

Je souris, Messieurs, lorsque j'entends les superficiels représenter Le Play comme un sociologue réacteur. On ne peut fausser plus profondément la qualité de son génie et son rôle. Si personne ne rappela avec une sagacité plus ferme ce qu'on a nommé, je crois, l'autre jour, les lois fondamentales de la biologie sociale, les notions immuables dont les nations ne peuvent s'éloigner sans décadence... (*Oh ! oh !*), nul ne fut plus original, plus imprégné d'esprit scientifique, plus novateur. C'est lui qui a fait de l'économie sociale quelque chose de très différent des préconceptions subjectives comme des empirismes, une science véritable, en lui donnant la méthode moderne de toutes les sciences : l'observation. (*Applaudissements.*) C'est lui qui a créé, en la pénétrant de sympathie, l'étude précise des faits de la vie ouvrière, maintenant imitée par tous les chercheurs et tous les Offices du Travail. Ainsi, et par la confirmation que chaque jour apporte à ses vues, s'explique l'influence intellectuelle qu'il exerce trente et un ans après son livre, près de quinze ans après sa mort, en Europe, ou plutôt dans les deux mondes. Ses continuateurs sont voués à la propagande de toutes les nouveautés utiles, depuis celles qui ont pour but l'organisation des démocraties comme la représentation proportionnelle, jusqu'aux améliorations économiques de toute sorte : pour conquérir par exemple un changement dans une législation spéciale, celui qui vous parle n'a trouvé nulle part d'appui plus solide. Et que sont à proprement parler ces conférences ? La vulgarisation des travaux scientifiques d'une association qui n'a jamais interrompu des recherches positives de progrès. (*Applaudissements.*)

C'est ce second aspect de notre programme que je suis chargé d'exposer ce soir. Les nobles orateurs à qui je succède avec crainte l'ont indiqué déjà, en particulier M. Picot, avec sa force de généralisation si pleine de pensée. Je dois préciser, établir que, loin de nous inspirer de ce qu'on a appelé la *Néophobie* ou le *Misonéisme*, la peur ou l'aversion du nouveau, nous repoussons l'Inertie comme l'Utopie, et par une raison commune : c'est que toutes deux attardent l'humanité. (*Applaudissements.*)

Pourquoi une si grande démonstration est-elle confiée au plus modeste soldat de notre cause ? Peut-être (et ces explications appelleront sur moi votre indulgence) les partisans actifs d'une des réformes les plus pressantes et sur laquelle, je crois, nous sommes tous d'accord, la décentralisation revivifiante de notre France, ont-ils voulu accuser, dans l'union de la province avec Paris, la cohésion de cette patrie dont M. Anatole Leroy-Beaulieu vous a dénoncé les blasphémateurs avec une si haute éloquence. (*Applaudissements.* — *Une voix : Vive l'Internationale !*) Peut-être aussi, appelant au combat pour l'initiative individuelle et pour le progrès par la solidarité, ont-ils voulu citer devant vous comme témoin un essayeur d'action qui lutte depuis dix ans contre les fanatismes de *statu quo*, et prouver par un très humble exemple que, dans le champ du progrès, le plus faible peut faire sa journée, jeter quelques germes... (*Applaudissements.*)

L'effort libre et successif est-il un plus ou moins puissant instrument de progrès que les socialismes?

Messieurs, ce mot de progrès, et même de progrès social, il est bien général et bien vaste. Qu'entendrons-nous au juste par là ce soir ? Le progrès des sciences naturelles et physiques est un des facteurs du progrès social. Tous les progrès économiques sont des éléments du progrès social. Mais ces points de vue nous conduiraient trop loin. Bornons, circonscrivons les nôtres, en ce moment. Prenons le terme dans le sens de l'amélioration directe des conditions de la vie, spécialement pour les plus faibles et les moins bien dotés par la nature ou le sort parmi les hommes, c'est-à-dire pour le plus grand nombre.

Ce que nous avons à nous demander, le voici : ainsi entendu, le progrès social est-il possible par l'effort libre et successif de l'individu et de l'association des individus ? Cet effort est-il un instrument plus ou moins efficace que les conceptions qui visent à reconstituer, par une contrainte généralisée, la structure d'ensemble de l'organisation sociale ? (*Bruit. — Voix : Vive Mazas !*)

Théoriquement, c'est dans la première conception que nous constatons l'aptitude au progrès.

Théoriquement d'abord, rationnellement (car les idées doivent être à la base de toute démonstration, et puisque je parle devant de jeunes intellectuels, je suppose qu'ils aiment les idées), examinons par un peu d'analyse comment les deux doctrines offrent de faire du progrès, puis si elles y sont aptes.

La nôtre voit dans l'organisation actuelle des sociétés civilisées la résultante d'une évolution générale, car le fond est analogue sous les variantes. Elle constate, sur les faits, que cette évolution civilisatrice suit une tendance constante à une répartition plus étendue du bien-être et de la culture, à une solidarité plus active entre les hommes, à plus de justice dans leurs relations. L'œuvre du progrès lui apparaît comme consistant à seconder cette tendance, tantôt par la correction de déficiences trop lentes à disparaître, tantôt par l'abolition d'obstacles, tantôt par des apports de formes plus exactes ou mieux adaptées. Pour cette œuvre, elle considère l'effort des individus, isolés ou associés, comme le facteur le plus puissant, l'intervention du législateur ou de l'État n'étant légitime et utile que pour soutenir cet effort s'il est débile ou le provoquer là où il fait défaut. (*Applaudissements.*) Au contraire, les socialismes (*Ah ! ah !*) — convenons, n'est-ce pas, que nous emploierons le mot au sens précis, non avec ces élasticités niaises qui aident aux malentendus en englobant sous le mot toute aspiration sentimentale au mieux social, — les socialismes voient l'organisation des sociétés dans un système tout d'une pièce, qu'ils condamnent comme faux, affirmant le pouvoir de le détruire pour lui en

substituer un autre, les uns disent par la violence, les autres se contentent de dire par la loi.

Pour chacune de ces conceptions, recherchons quelle est l'aptitude à faire du progrès. (*Bruit.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Il n'est pas possible d'interrompre à chaque instant l'orateur ; si vous voulez faire du bruit, allez-en faire dans la rue. (*Une voix : Il fait trop froid dans la rue ! — Une autre : Nous n'avons pas d'argent pour nous chauffer au café.*)

M. ROSTAND. — Tout d'abord, si la science expérimentale nous atteste que, nulle part dans le monde, la nature n'avance par bonds ou par ruptures, *non facit saltus*, mais qu'elle évolue, rien n'autorisera à imaginer qu'il on soit autrement pour les sociétés humaines, et de fait rien, dans leur histoire, n'autorise non plus à admettre cette possibilité.

Il suivra de là que rien ne nous permet d'attendre le progrès d'une refonte en bloc des sociétés par un *Fiat* subit ou par la force. Et inversement, il sera légitime de croire que l'organisation de ces sociétés puisse être constamment perfectionnée par une action intérieure, successive et divisée, de leurs membres, aidant les éléments morbides qu'elles renferment à s'éliminer, les éléments sains à se développer.

Je sais bien, — et je vais user là d'une véritable courtoisie vis-à-vis des adversaires qui m'interrompent si violemment, j'aurai soin de prendre les idées qu'ils croient défendre en leurs formules les plus récentes, — je sais bien que, pour échapper à ces évidences scientifiques, des théoriciens actuels prétendent voir dans le collectivisme un simple stade de l'évolution, se défendent de rêver une transformation intégrale ou soudaine, supposent même une longue période préparatoire et des acheminements. Mais, en consentant à discuter ces dénaturations — ésotériques, n'est-ce pas (*Rires*), faites pour le livre, non pour le forum (*Oh ! oh !*), — on n'y trouve rien de cohérent. La preuve que la conception socialiste est bien celle d'une reconstruction à la fois *totale* et *contrainte*, c'est qu'elle justifie son impuissance pratique par ces caractères de sa solution ; c'est qu'elle dit toujours : « Je ne puis rien, parce que la reconstruction n'est pas totale et n'est pas obligatoire. » (*Voix : C'est très vrai.*) Et c'est encore qu'elle reconnaît, étant donnée la résistance universelle, la nécessité de forcer la transformation, que ce soit par la grève mondiale, par la révolution, ou au moins par la loi, car il s'agit de toute une civilisation à refondre. (*Oui, oui. — Non, non !*) Un savant égaré dans le Parlement répondait à des tentatives de ce genre pour concilier le socialisme avec l'évolution : « Je suis étonné que vous fassiez reposer les théories socialistes sur la doctrine de l'évolution. Vous ne possédez pas le caractère dominant sans lequel elle tombe et n'a plus de raison d'être, la

passivité : vous voulez interrompre d'une façon brusque et violente la continuité sociale. » (*Un assistant : Qui a dit ça ?*) — M. Lannelongue.

En second lieu, la science expérimentale nous apprend, comme la biologie pour la matière vivante, qu'à mesure que les races s'élèvent sur l'échelle de la civilisation, leurs membres tendent à se différencier de plus en plus. Plus la vie sociale se développe, plus elle s'éloigne de la simplicité rudimentaire des phases initiales. (Bruit. — À la porte !) — Ces idées ne peuvent vous choquer, voyons : nous sommes encore dans la théorie pure. — Progrès est synonyme de différenciation. Vous vous rappelez peut-être avec quelle force M. G. Le Bon a établi cette vue dans un essai récent sur les *Lois psychologiques de l'évolution des peuples*.

Allons-nous donc attendre le progrès d'une doctrine qui fait du progrès le contraire de la différenciation ? Ici encore, on proteste, — dans les livres bien entendu, — que le socialisme dit scientifique ne réclame plus l'égalité dans le travail et dans les jouissances matérielles, la reconnaissant chimérique ; il ne vise que l'égalité des hommes, d'abord pour l'obligation du travail, chacun faisant le travail qui répond à ses aptitudes, secondelement pour une condition d'existence digne d'un être humain, la récompense devant être en proportion du travail effectué. Mais si alors on laisse reparaître certaines différenciations, il devient impossible même d'imaginer comment elles seraient compatibles avec le collectivisme, et aussi qui jugerait des aptitudes, qui proportionnerait la récompense au travail, etc.

Rien de plus clair, au contraire, que l'accord de la doctrine du progrès par le perfectionnement graduel et divisé des rouages de la civilisation avec les lois scientifiques de la tendance à la différenciation, de la spécialisation croissante, de la division du travail. C'est ainsi par exemple que se multiplient et se précisent chaque jour des combinaisons favorables au développement méthodique des instincts de prévoyance ou à l'application de l'idée de solidarité, instincts et idée qui se fortifient à mesure que les organisations elles-mêmes se perfectionnent.

Enfin, si nous regardons aux formes de progrès proposées par les deux doctrines, que voyons-nous ? Dans la nôtre, des formes sans analogue dans le passé, et toujours plus raffinées ; dans les socialismes, des formes déjà usées et réapparaissant sous des étiquettes rajeunies. (*Applaudissements.*)

Livrez-vous à cette comparaison. — Dans la socialisation de la terre ou des moyens de production, vous retrouverez plus d'un trait de la tribu, et je crois que, l'autre jour, M. Paul Lafargue vous a vanté le communisme des tribus sauvages. — Dans le lotissement de la commune rurale au profit d'usufruitiers, le régime du vieux *mir* russe. — Dans les prohibitions industrielles ou

commerciales, par exemple dans le procédé (que proposait M. Jaurès au Parlement) de l'État unique importateur et acheteur des blés, les entraves accumulées pendant de longs siècles sur les routes du commerce et de l'industrie. (*Applaudissements.*) — Dans les syndicats obligatoires, contraignant tous les ouvriers d'un métier à s'affilier et dans l'enceinte du syndicat à subir la volonté d'une pluralité, les parties condamnées des anciennes corporations. (*Applaudissements.*) — Pour expliquer ces rétrogradations, ne pouvant les nier, on a inventé une prétendue loi de *régression apparente* ; l'aveu est formel, sous l'artifice du mot vous le sentez. — Par contre, vous aurez beau fouiller dans les organisations primitives, vous n'y découvrirez pas les inventions de la science sociale positive : ni les agencements multiformes de la coopération, ni les ingéniosités toujours renaissantes de la prévoyance des intéressés ou du patronage, ni les mécanismes des retraites et des assurances ouvrières pour lesquels il n'est pas trop de la technique des mathématiciens et des actuaires... outillages toujours plus précis, plus poussés, se succédant comme au daguerréotype de notre enfance les modifications de la photographie, ou le télégraphe électrique à l'aérien et à l'électrique lui-même le téléphone d'Edison. (*Applaudissements.*)

Ainsi, théoriquement, rationnellement, l'analyse des idées et l'observation nous conduisent à reconnaître la vraie aptitude au progrès dans la conception qui : 1° est en accord exact avec les lois scientifiques de l'évolution et de la différenciation ; 2° nous présente des types neufs et en perfectionnement continu d'arrangements sociaux. (*Applaudissements.*)

A priori, nous sommes amenés à dire : c'est de ce côté-là que doit nous arriver le progrès.

En fait, c'est de l'effort libre que le progrès est venu et vient.

En fait, c'est de là qu'il est venu, qu'il vient sans cesse à flots. Quittons les théories, descendons aux faits.

Je passe sur ce phénomène général... (*Bruit. — À la porte !*) — Mais, Messieurs, c'est la meilleure conférence que vous faites là, pour montrer quelle notion vous avez de la liberté et quelle destinée vous lui feriez ! ... (*Vifs applaudissements.*) — Je passe, disais-je, sur ce phénomène général que les grands progrès de chaque civilisation ont toujours été réalisés par une petite élite d'hommes, par exemple les découvertes qui ont hâté la marche de la nôtre, l'imprimerie ou la machine à vapeur.

Restons dans le cercle que nous avons circonscrit, et là, précisons. Je voudrais esquisser ce qu'a fait l'action individuelle pour le progrès social depuis un siècle. Mais comment ? C'est trop vaste. Peut-être, un jour, sera-t-il plus facile de s'en

rendre compte en parcourant les collections de types d'efforts libres qui s'appellent les musées sociaux, et par exemple cette nouvelle création de l'initiative privée, le musée Chambrun. Aujourd'hui je ne peux qu'énumérer en courant les principaux moyens d'action ou d'aide que l'initiative soit des intéressés eux-mêmes, soit de leurs frères plus avancés sur la route, a mis au service de toutes les phases de l'existence populaire.

Pour le *travail* : avec la liberté, force suprême, les inventions de toute sorte qui allègent les bras ; les modes excitateurs de rémunération avec les variétés de primes à l'économie, à la production, à la qualité, à l'assiduité, à l'ancienneté ; les sociétés promotrices et les organisations particulières de participation aux bénéfices avec distribution immédiate, différée ou mixte ; les abréviations du travail de nuit ; les ligues de repos hebdomadaire.

Pour la *production* : les sociétés coopératives de production, demain le travail au domicile de l'artisan par la transmission de la force à distance.

Pour la *vie industrielle* : les innombrables institutions patronales dont M. Hubert Brice a fait naguère avec des spécimens seulement tout un livre ; les conseils d'usines, les chambres et les conseils d'explications, d'arbitrage, de conciliation, les procédés qui poussent à la stabilité des engagements.

Pour l'*épargne* : les caisses d'épargne libres, plus fécondes que les officielles, surtout dans les pays de libre emploi ; les autres combinaisons qui provoquent à l'épargne, les institutions de patrimoine ou de capitalisation. (*Un assistant : Que faites-vous des gens qui ont faim ? — Un autre : Et vous ? — Un autre : On les nourrit ; vous, vous ne le faites pas. — À la tribune !*)

Pour le *crédit* : les sociétés coopératives de crédit urbain ou rural, les banques populaires, les caisses agricoles, les mutualités professionnelles ou non de prêts gratuits ou à taux de faveur... (*Un assistant : Panama !*) ... les sociétés de crédit aux associations de production.

Pour le *coût de la vie* : les coopératives de consommation... (*Un assistant : Mazas !*)... les sociétés d'achat en commun de matières premières, de provisions, d'outils ; les sociétés d'alimentation à bon marché, les boulangeries ou les boucheries coopératives, les économats, les restaurants populaires, les entreprises de transports à bas prix.

Pour le *logement*... (*Bruit. — Un assistant : Les voyageurs pour Mazas en voiture !*)... les sociétés ordinaires ou coopératives de construction ou de crédit pour construction de maisons à acquérir ou à louer, les prêts amortissables pour construction, les assurances-vie pour solidifier l'acquisition du foyer, les sociétés

facilitant l'acquit du loyer par l'épargne, par le paiement fractionné ou par le prêt.

Pour *l'instruction* : avec les écoles de toutes sortes, primaires, professionnelles, d'apprentissage, techniques, les sociétés d'enseignement professionnel comme la belle Société de Lyon, les bourses d'apprentissage et d'écoles, les sociétés de lectures populaires ou de cours du soir, les bibliothèques circulantes, les œuvres d'Extension universitaire.

Pour les *voyages* : les bourses de voyages, les colonies de voyageurs.

Pour les *risques* : les sociétés de secours mutuels... (*Un assistant : Et ceux qui meurent de faim ?*), les sociétés, ordinaires, mutuelles ou coopératives, d'assurances ouvrières contre la maladie, les accidents, l'incendie du petit mobilier, la vieillesse, le décès, demain (je l'espère) le chômage involontaire ; les sociétés de prévention, d'atténuation ou de réparation des accidents ; les efforts pour accroître sans cesse la sécurité dans les industries et dans les mines.

Pour *l'hygiène* : les œuvres d'assainissement des villes, les sociétés de bains, de douches, de lavoirs à bon marché ; les sociétés et les ligues de défense contre l'intoxication par l'alcoolisme. (*Un assistant : Vive l'absinthe !*)

Pour la *maladie* : les hospices richement dotés d'installations et de science, les dispensaires, les sanatoria, les hôpitaux spécialisés contre la phtisie par exemple, les polycliniques, les défenses contre la morbidité professionnelle, les maisons de convalescence.

Pour les *infirmités* : les écoles, les asiles, les ateliers de sourds-muets ou d'aveugles... (*Rires.*) — Si l'infirmité du pauvre vous fait rire, je vous plains ! (*Applaudissements.*) Je vous renvoie aux *Emmurés* de Descaves : vous suivrez là ce qu'est la vie de l'aveugle. (*Applaudissements.*)

Pour les *crises de chômage* : les services de placement, les adjonctions de travaux agricoles aux travaux industriels, industriels, sociétés d'assistance par le travail, en attendant demain celles d'assurance contre le chômage involontaire, les colonies agricoles, les organisations de prêts sur l'honneur.

Pour la *faiblesse de l'enfance* : les sociétés de protection et de sauvetage des maltraités, des exploités, des moralement abandonnés, les crèches, les salles maternelles, les orphelinats, les jardins d'enfants, les cuisines et les cantines scolaires, les colonies de vacances, les dispensaires et les hôpitaux spécialisés, les sociétés de défense en justice, de patronage, de placement, d'engagement militaire des jeunes détenus ou libérés, toutes les formes d'associations amies de l'enfance, jusqu'à celles de jouets ou de fleurs pour les petits malades.

Pour la *faiblesse féminine* : les fondations de dorts de jeunes filles, les sociétés protectrices, les mutualités, les maternités, les sociétés d'allaitement, les combinaisons de repos des accouchées avec salaire.

Pour la *vieillesse* : les associations qui facilitent l'assurance ou les versements de retraites, les innombrables caisses de pensions, les asiles, les maisons de retraite.

Pour la *mort* : l'assurance-vie, les caisses de funérailles, les mutualités du franc au décès, et mille autres. (*Bruit. — Un assistant : Et les bureaux de tabac ?...*)

Ah ! cette énumération est bien sèche, elle est bien aride. Mais chaque mot a évoqué, a fait passer devant vos esprits des myriades de souvenirs, de créations, de faits, d'actes, de résultats.

Et à toutes ces combinaisons de la prévoyance, il faudrait ajouter celles de la bienfaisance pure pour les cas de misère : œuvres d'assistance préventive contre la détresse commençante ou qui se cache, sociétés philanthropiques ou de charité, aides contre le froid, la faim ou le manque d'abri, bouchées de pain, hospitalités de nuit... — Et aussi pour les cas de chutes morales : les sociétés de patronage et de relèvement...

Quelle œuvre immense ! L'initiative individuelle a accompli tout cela en prenant les hommes tels qu'ils sont, en acceptant les inégalités naturelles au point de départ, en aidant à les diminuer dans la mesure du possible par un appel simultané aux énergies d'une part, de l'autre à la fraternité humaine, en subissant les lois mystérieuses de la concurrence et de la sélection des mieux doués et des plus vaillants, mais en corrigeant leurs effets par l'effort de solidarité. (*Vifs applaudissements. — Bruit. — Un assistant : Parlez, jeune homme, vous nous amusez ! — Un assistant : Continuez, voyons !...*) Je continuerai quand vous vous tairez. (*Un assistant : Nous vous donnons la parole. — Un assistant : Applaudissez-le pour l'encourager ! — Murmures. — À la porte, les fainéants !*)

M. LE PRÉSIDENT. — Voilà la liberté que nous promettent les socialistes ! (*Un assistant : Vive la canaille ! — Un assistant : À bas les exploiteurs ! — Chant de la Carmagnole*). La grande majorité de cette salle veut entendre, veut écouter. C'est une minorité qui cause du trouble. (*Un assistant : Ils sont payés !*)

Les résultats sont-ils insignifiants ou lents ?

M. ROSTAND. — Mais, dit-on, l'action individuelle, restreinte par les égoïsmes, ralentie par les inerties, gênée par la concurrence, est impuissante. S'emparant naguère du généreux avertissement de M. Picot que nous n'avons pas encore fait tout notre devoir social, un polémiste célèbre, attaquant ces conférences, écrivait : « Si tous les hommes suivaient ces conseils, oui, le

progrès s'accomplirait ; mais, puisque trop peu le font, vous voyez bien que la coaction légale ou révolutionnaire est indispensable. »

En fait, qu'en a-t-il été de la soi-disant impuissance de notre doctrine ?

Le régime social qui s'en inspire a eu pour effets généraux, en France et dans tout le monde civilisé, car dans une mesure plus ou moins étendue les effets sont les mêmes partout : que les salaires du travail manuel n'ont cessé de s'élever, c'est-à-dire que la part relative de la main-d'œuvre dans le produit brut industriel ou agricole s'est accrue ; que le pouvoir d'achat de ces salaires a augmenté, le prix des principales marchandises de première nécessité ayant diminué ; que le peuple est mieux nourri, mieux logé, mieux vêtu ; que le loyer de l'argent a baissé... (*Un assistant : Oh ! non alors !*)

Vraiment ? (*Hilarité.*) Eh bien, Messieurs, puisque le sociologue qui vient de m'interrompre (*Rires. — Bravos*) affirme devant cette salle comble que le loyer de l'argent n'a pas baissé, je l'invite à venir à cette tribune, et je lui cède la parole. (*À la tribune ! à la trihune ! — L'interrupteur monte à la tribune, s'entretient avec l'orateur et le président. — À la porte ! à la porte !*)

M. LE PRÉSIDENT. — Je viens de prier l'interrupteur qui est monté sur l'estrade de s'expliquer sur le loyer de l'argent. Il m'a déclaré qu'il n'avait rien à dire du loyer de l'argent. (*Rires.*)

L'INTERRUPTEUR. — Pardon, j'ai dit que je parlerais de ça et d'autre chose.

M. LE PRÉSIDENT. — Dans ces conditions, je refuse de lui donner la parole. (*Clameurs.*)

(*Un autre interrupteur est amené de force à la tribune. Il en descend presque aussitôt. — Bruit prolongé de cannes et de pieds frappant sur le plancher.*)

M. ROSTAND. — Messieurs, est-ce que vous ne croyez pas que nous aurions mieux à faire ce soir ? M. Jaurès donne des conférences ; nos amis s'engagent bien volontiers à ne pas faire de l'obstruction contre lui comme vous la faites contre nous. (*Applaudissements.*)

Je reprends donc. L'incident est né de ce que, rappelant les phénomènes généraux qui attestent les résultats de progrès obtenus dans toutes les sociétés civilisées depuis un siècle, j'avais cité, après d'autres, celui de la baisse du loyer de l'argent. J'ajoute : la propriété foncière et mobilière s'est répandue en des millions de mains, et (fait capital qu'aucun de vous ne déniera), la durée moyenne de la vie humaine a monté. (*Applaudissements.*)

Sont-ce des progrès que ces faits généraux, constatés par des statistiques indéniables ?

Descendons aux solutions particulières que nous avons vues sortir de l'initiative individuelle pour améliorer la vie populaire dans chacune de ses phases. Sont-elles de pauvres, de maigres, de rares et frêles tentatives ?

Je prends l'amélioration du logement ouvrier... (*Un assistant : Pour ceux qui en ont !*) En Angleterre, au 1^{er} janvier 1893, 2 372 associations populaires, comptant 587 856 membres, s'employaient sous le nom de *Building societies* à l'acquisition du foyer par l'épargne ; leur actif représentait près de 50 millions de livres sterling, soit en chiffres ronds 1 milliard 250 millions de francs ; elles avaient avancé 47 703 054 livres. À côté d'elles les cinq grandes sociétés philanthropiques créées à Londres avaient jeté dans cette œuvre de solidarité plus de 150 millions. (*Applaudissements.*) Aux États-Unis, 5 838 *Building and loan associations* accomplissaient la même tâche ; leur avoir général s'élevait, lors du dernier rapport du Commissaire du Travail, à 2 258 millions de francs.

Je prends l'aide au progrès moral. En Angleterre, je constate que quelques années ont suffi aux associations de patronage, de tempérance, d'évangélisation, pour réduire la criminalité au point que le nombre des détenus est descendu de 20 400 à 12 700. (*Applaudissements.*)

Je prends la vie à bon marché. Je compte en Angleterre 1 655 sociétés coopératives de consommation, dans lesquelles se classent 1 298 600 adhérents. Elles ont fait, dans le dernier exercice vérifié, pour 1 260 millions de francs de ventes, leurs bénéfices s'élèvent à 116 900 000 francs ; à elle seule, celle de Rochdale, ce glorieux modèle qu'il faut saluer partout où l'on parle de l'action individuelle (*Applaudissements*), a passé des 28 ouvriers tisserands de son début à 12 000 membres (en Allemagne, il y a des sociétés de 20 000 et 30 000 membres), et d'un avoir de 700 francs à 10 millions de francs. — En France même, je relève en ce moment 1 089 coopératives de consommation, 1 500 syndicats agricoles, 9 662 sociétés de secours mutuels avec 1 500 000 membres. (*Applaudissements.*)

Je prends l'épargne. C'est par milliards que se chiffre le stock des dépôts populaires dans les caisses libres des grands pays d'Europe et d'Amérique.

Je prends le crédit. C'est près de 5 500 associations de crédit populaire que je rencontre en Allemagne, avec un mouvement annuel d'opérations qui représente des milliards de marks.

Appelez-vous tout cela des progrès isolés ou insignifiants ? (*Vifs applaudissements.*)

Ce qui est vrai, c'est que la France a dans ces voies un effrayant arriéré. (*Ah ! ah !*) Mais qui est-ce qui le dit plus haut que l'école de la réforme sociale, et qui le dit depuis plus longtemps qu'elle ? (*Un assistant : Qu'avez-vous fait ? — De toutes parts : Et vous ?*) Cet arriéré tient à bien des causes, à un excessif centralisme, au défaut d'initiative, à la témérité dans l'utopie, à la timidité dans la raison, et aussi au genre d'action que vous pratiquez en ce moment. (*Longue salve d'applaudissements.*) Voilà pourquoi M. Picot avait raison de s'écrier, avec la noble sincérité de conscience qui m'a attaché à lui : « Nous devons avoir le courage d'avouer que, jusqu'ici, nous n'avons pas fait ce qui incombe aux citoyens actifs d'une société vivante et libre. »

Et cependant, en France même, que de progrès ! Relisez ce qu'un maître de la science, de la science désintéressée, M. Levasseur, a écrit sur les progrès réalisés par le régime de la production libre, en ce siècle, dans notre pays, pour le vêtement, pour le logement, pour les matière industrielles, pour les machines, pour les moyens de transport, pour le commerce, pour l'épargne, pour le taux de l'escompte, pour les subsistances, pour les salaires, pour l'aisance générale ; c'est énorme ! (*Applaudissements.*)

Mais le progrès obtenu par l'action individuelle est trop lent, objecte-t-on encore. Réfléchissez-y cependant. Des gigantesques changements dont je viens de citer les exemples, en est-il un seul qui remonte à plus de quatre-vingts ou cent ans ? (*Non, non.*) En France, et pour ne parler que des organisations spéciales dont j'ai mis tout à l'heure sous vos yeux une simple nomenclature, qu'est-ce qui existait, sauf pour la charité pure, il y a un siècle, pour la plupart il y a 50 ans, pour beaucoup il y a 30, 20, 10 ans ? (*Applaudissements.*) Feuilletiez les rapports des commissions ouvrières à la suite de l'Exposition de 1867 : vous verrez que presque tous les desiderata de ces cahiers sont devenus des réalités en 1895.

Et chaque jour, observez-le, l'œuvre colossale se perfectionne, se précise, je dirais volontiers se raffine. À la suivre dans le détail, et c'est devenu difficile, on en éprouve une espèce de généreux vertige. Là aussi le progrès technique est admirable. Des merveilles d'ingéniosité, de dévouement, d'esprit de suite, de persévérance, de science (car toute une science du Mieux social se constitue), s'effectuent sans trêve, sans bruit, aussi silencieuses que les utopies sont bruyantes ! ... (*Vifs applaudissements.*) ... Et, sans nombre, des milliers d'associations, de congrès, de ligues, des millions d'individualités, travaillent à cette splendide tâche.

Et vous voulez que nous n'ayons pas foi en l'amélioration successive des points caducs ou viciés de l'organisation sociale, par cette énorme, par cette infatigable action ? (*Applaudissements.*)

L'examen des faits me force d'aller plus loin. L'action individuelle est souvent même génératrice du progrès par la loi. Les exemples abonderaient.

En Angleterre, est-ce que ce n'est pas à lord Shaftesbury, aux initiatives de cette vie magnifique qu'on ne peut lire sans émotion, à ces efforts de cinquante ans, que des millions de faibles, femmes ou enfants, ont dû les protections des Factory bills ?

En France même, et pour ne parler que du moment présent, de quoi s'est inspirée la loi du 2 novembre 1892 sur la protection du travail de l'ouvrière, sinon du livre révélateur, de la propagande impulsive de Jules Simon ? (*Vifs applaudissements.*)

Et cette clause de la loi assurant le repos avec salaire aux accouchées, qui n'a pas été votée, je crois, qui le sera sous quelque forme un jour ou l'autre, comment était-elle venue à l'esprit des législateurs, montée jusqu'au seuil des Chambres et à la discussion parlementaire, si ce n'est par l'initiative du grand manufacturier philanthrope Jean Dollfus... (*Un assistant : Un exploiteur ! — Bruit.*) ... Jean Dollfus, frappé un jour des dangers que causait à ses ouvrières une reprise trop prompte du travail manuel après les couches, et leur maintenant, à ses frais, le salaire pendant un temps de repos ? (*Applaudissements.*)

Et n'est-ce pas des expériences courageusement engagées à leurs risques par des sociétés locales qu'est issue la loi du 30 novembre 1894 sur les habitations à bon marché ? et plus directement encore, de l'élaboration d'un texte législatif par la Société française des habitations à bon marché que préside M. Picot (*Vive Picot !*), et de la ténacité qu'a mise à faire adopter ce texte avec les transactions inévitables le président initial de la Société, M. Jules Siegfried ?

Et d'où sortira, j'ose le dire, si elle est sérieuse, notre législation sur les accidents du travail, sinon de la vaste contribution de traductions, de documents, de statistiques, d'enquêtes, de discussions fournie depuis six ans par les congrès et le Comité permanent international des Accidents du travail, sinon aussi des types pratiques de réalisation, comme cette Caisse d'assurances mutuelles des Forges de France, créée par M. Albert Gigot, et qui donne déjà à tous les ouvriers de l'industrie du fer le bienfait promis depuis dix ans par un projet de loi générale vingt fois remanié ? (*Applaudissements.*)

Ainsi il est indéniable que même le progrès accompli par la loi est fréquemment dû à l'action individuelle. Tantôt elle le devance, le suscite, le prépare ; tantôt elle le mûrit et le hâte ; tantôt elle le crée. Il est rigoureusement exact de dire que, sans elle, bien des fois il ne serait pas né, il ne naîtrait pas ! (*Applaudissements.*)

Contre-épreuve : qu'est-il sorti des socialismes ?

Messieurs, j'aborde ici une partie délicate de ma tâche ; j'ai besoin de demander à la continuité et à l'appréciation des interruptions un peu de trêve et de répit. J'aurais voulu, en effet, après ce tableau, laisser vos esprits d'eux-mêmes tirer la déduction. Mais l'accusation d'impuissance de stérilité, est trop agressive, trop répétée. Il faut bien demander à ceux qui la présentent sous toutes les formes : aux difficultés ou aux souffrances de plus en plus atténuées ainsi par la conception du progrès successif, quelle solution offrent les doctrines inverses ? Qu'est-il sorti, comme progrès, de ces solutions ? Vous sentez pourquoi je demande votre indulgence... (*Un assistant : L'indulgence plénière !*)... ou au moins l'attention que j'accorderais, quant à moi, à M. Jaurès si j'avais le plaisir de l'écouter. (*Applaudissements.*)

Quelle que soit la difficulté sociale sur laquelle on les interroge, les doctrines de reconstruction totale et contrainte ont deux réponses : l'une absolue, l'autre provisoire.

La réponse absolue consiste à ajourner au lendemain de la reconstitution du monde sur cette base : la socialisation de tout, la production et la distribution sous la conduite unitaire d'un État représenté par des comités directeurs. Il n'y a plus là ni épargne, ni crédit, ni propriété, ni chômage, ni héritage, ni misère ; dès lors tous nos problèmes disparaissent... (*Un assistant : Il n'y a plus que des braillards ! — Rires. — Un assistant : Il n'y a pas de panamistes !*) Comment cela ? Je n'essaie pas de comprendre, on refuse de l'expliquer, ou, dès qu'on aborde une explication, nous perdons pied dans l'irréel, dans l'incompréhensible. D'ailleurs, comme l'humanité refondue sera alors dans un état définitif ou quasi définitif, le mot de progrès, lui aussi, n'a plus de sens ; les deux notions sont contradictoires. (*Bruit.*) En sorte que nous ne pouvons, sur cette réponse absolue, comparer la vertu progressiste des deux conceptions. Tout au plus nous est-il permis de dire que nous ne saurions nous rendre compte, qu'on se dérobe à toute explication précise, que la seule perspective nette est celle de quelque chose qui est, pour l'homme civilisé, le contraire même du progrès, c'est-à-dire un universel asservissement. (*Vifs applaudissements. — Un assistant : Nous ne sommes pas des esclaves !*)

Mais les socialismes... Oh ! Messieurs, j'éviterai toute parole irritante. Nous discutons ici des idées ; je tâche, au milieu des difficultés que certains d'entre vous me créent, de suivre un parallèle d'idées, et, tout à l'heure, celui d'entre les interrupteurs qui est monté à la tribune a bien voulu reconnaître que j'y apporte une sérieuse documentation. Je l'invite à le reconnaître tout haut, puisqu'il l'a dit tout bas.

L'INTERRUPEUR. — Je le reconnais ; mais nous avons protesté parce qu'auparavant on nous a attaqués sans que nous puissions répondre.

M. ROSTAND. — Je disais, Messieurs, qu'après cette réponse absolue, que j'appellerai la réponse du Millénaire, les socialismes en ont une autre : en attendant le Millénaire, ils offrent des progrès transitoires, linéaments des définitifs. Je les énumère, par opposition à ceux que j'ai énumérés tout à l'heure. Je n'y ajoute rien. (*Bruit.*) Voyons, vous pourrez bien supporter l'énumération des progrès que vous déclarez tous les jours poursuivre !

Pour *l'enfance* : l'entretien et l'éducation par l'État et les communes, de plus en plus envisagés comme supérieurs à la famille.

Pour le *travail* : une réduction indéfiniment croissante, et la sujexion à des syndicats omnipotents, en attendant les comités d'État.

Pour la *propriété* : une dépossession graduelle, tantôt par l'impôt, tantôt par l'expropriation avec ou sans rachat, le terme à atteindre étant l'appropriation collective. (*Un assistant : En voilà des clichés !*) — Si ce sont des clichés, ils sont à vous, puisque je copie ! (*Rires et applaudissements.*)

Pour les *rapports industriels* : des réglementations d'État, étendues même à la circulation commerciale, et, dans les cas de désaccord, des grèves, avec pouvoir d'imposer le chômage à qui ne le veut pas.

Pour la *coopération* : un rôle transitoire, procurer le fonds de guerre pour la lutte de classes, ce qui se passe en Belgique ; n'est-ce pas exact ? (*Applaudissements.*)

Pour *l'épargne* : l'affirmation qu'elle est impossible, ou qu'elle est coupable, et si elle se forme, sa tradition à l'État.

Pour la *répartition des fruits de la production* : la restitution de la plus-value marxiste du travail à la main d'œuvre, le capital étant parasite et l'intelligence n'ayant droit qu'à une part secondaire. (*Rires.*)

Pour le *crédit* : le crédit universalisé et gratuit, car l'intérêt est illégitime, et la distribution du crédit par une banque d'État.

Pour les *risques* : l'État assureur universel.

Pour le *logement* : en attendant la nationalisation des immeubles et le roulement des habitations par tirage au sort (*Rires*), le logement gratuit par construction, location ou caution de l'État et de la commune.

Pour les *chutes morales* : la négation des délits, qui ne sont pas les fruits du libre arbitre, qui sont des suites des conditions de race et de milieu. (*Bruit.*) Eh ! Messieurs, lisez les livres d'Enrico Ferri, le député-professeur socialiste italien.

Pour la *chômage* : le monopole du placement aux syndicats (vous savez qu'à Paris ils viennent de protester même contre la publication gratuite des offres et demandes d'emplois), les ateliers communaux ou nationaux, l'assurance contre tout chômage, même volontaire, sur les budgets publics.

Pour la *misère* : des subventions illimitées sur les budgets publics.

Pour la *vieillesse* : les retraites d'État à un âge toujours moins avancé, la mise à la charge de la commune ou de l'État des vieillards et des invalides. (*Applaudissements.*)

Voilà quelques-unes des solutions transitoires qu'offrent les socialismes pour le progrès, en opposition à celles que je vous ai montrées réalisées par l'action libre. Elles se révèlent une à une, occasionnellement ; mais je les ai toutes empruntées à des textes authentiques, et je suis documenté au cas où on les contesterait. Si on les juge en fait par celles qui ont été traduites en essais, par exemple les ateliers publics ou les grèves, nous sommes, je crois, en droit d'affirmer qu'il est impossible d'en attendre le moindre progrès ; chacune correspond à quelque forme éliminée par la civilisation. (*Applaudissements.*)

Mais, quoi qu'il en soit de cette affirmation bien réservée dans les termes, nous pouvons demander maintenant : ainsi armés, armés de ce rêve de solution absolue et de ces solutions transitoires, qu'ont produit, en fait, les socialismes, comme progrès ?

Dans le passé, rien.

Dans le présent, rien. (*Un assistant : À Roubaix !*) — J'y viendrai tout à l'heure, à Roubaix !

Les socialismes maximent quelquefois ce néant. C'est ainsi que Bebel a dit : « Il ne faut pas que les plaies sociales guérissent. » Et pour vous apporter un très humble souvenir personnel, je me rappelle qu'au congrès international des assurances sociales à Milan, lorsque j'ai voulu introduire devant l'élite des compétences européennes, pour qu'elle cheminât, la question de l'assurance contre le chômage involontaire, question neuve qui n'a été l'objet encore que de quelques essais on Suisse, le socialiste le plus tapageur du congrès, M. Lazzari, qui ressemble d'ailleurs beaucoup aux socialistes français (*Rires et applaudissements*), ce jour-là ne parut point. Je l'attendais ; j'espérais que, sur cette question poignante de la vie ouvrière, le chômage que j'appelleraï innocent,

il viendrait chercher, discuter, proposer ; il n'en fut rien ; M. Lazzari ne vint pas. (*Applaudissements ironiques.*)

Mais la vérité est que la stérilité est l'effet du système.

Et quand, par hasard, quelque nécessité inéluctable force d'agir, c'est pour produire quoi ?... de deux choses l'une : ou de pâles copies, ou du recul. (*Applaudissements.*) Ici encore je n'apporte aucune affirmation sans exemples actuels, et que vous puissiez tous vérifier aisément. (*Un assistant : Vos amis ont refusé 5 millions contre le chômage ! — À la porte ! à la porte !*)

Des exemples de copies. — Nous avons sous les yeux à Marseille... (*Ah ! ah !* *Un assistant : Tu n'es pas de Marseille, toi !*) — Mais oui, justement j'en arrive, de Marseille, et si l'interrupteur veut me permettre de l'y conduire, je m'engage à lui montrer sur le vif une curieuse expérimentation de socialisme municipal, et peut-être en reviendra-t-il moins enthousiaste aux leçons de M. Jaurès sur l'idéalisme. (*Vifs applaudissements.*)

Je disais donc, pour vous apporter des spécimens de ce que j'ai appelé des copies, que nous avons sous les yeux, à Marseille, depuis trois ans, une expérimentation de socialisme municipal. Qu'allègue ce socialisme comme titres, en ce moment même ? Une taxation du pain, et quelques cantines scolaires. La taxe du pain, vous savez, Messieurs, si c'est neuf. Les cantines scolaires fonctionnent dans des villes qui n'ont rien de socialiste, Genève par exemple ; la seule différence, c'est que là, par l'action libre le plus souvent, elles fonctionnent bien, et qu'à Marseille elles fonctionnent mal. (*Applaudissements.*)

Vous avez remarqué, dans les congrès socialistes, quelques idées qui avaient l'air de sortir du cadre : le repos d'un jour par semaine ; le vœu que la femme travaille surtout au foyer ; l'interdiction du travail de la femme pendant la quinzaine des couches ; la protection du travail féminin et infantile. Mais tout cela, ce sont les économistes ou les sociologues qui y ont appelé l'attention, et souvent en l'appuyant de démonstrations pratiques comme celle que je vous ai citée tout à l'heure de Jean Dollfus pour la femme. (*Bruit.*) De même, à Saint-Ouen, à Roubaix où l'on m'appelait tout à l'heure, nous entendons parler de suppression des octrois, d'hospitalisation ou d'assistance à domicile des vieillards ou des orphelins, d'asiles de nuit, de réforme des bureaux de bienfaisance ; mais à ces questions qui sont connues... (*Un assistant : Pourquoi les empêchez-vous d'aboutir alors ?*), les socialismes apportent-ils aucune solution neuve ou préférable ? Rien que des à peu près mal combinés, ou surtout la notion commode, mais fausse et paupérisante, de tout faire payer au budget de la commune. (*Applaudissements.*)

Voilà des exemples de copies. Je vous donne maintenant des exemples de recul.

— Nous avons eu naguère une épidémie de variole (et s'il y a dans la salle des étudiants en médecine, l'épisode les intéressera) dans un quartier ouvrier de Marseille ; quand on voulut y installer une étuve, la population menaça de la briser, et le municipé socialiste l'enleva. (*Un assistant : Il a bien fait ! — Bruit. — Oh ! oh !*) — Nous exécutons une œuvre d'assainissement du sous-sol. Des œuvres de ce genre devraient être principalement soutenues par qui prétend défendre le peuple. D'une part les familles ouvrières sont les plus gravement menacées par les maladies transmissibles et les épidémies meurtrières, affections typhoïdes, diphtéries, choléras. D'autre part, les frais énormes qu'exigent ces éventrements féconds des cités pèsent infiniment moins sur les familles ouvrières que sur les contribuables moyens ou aisés, et en tout cas, dans une proportion bien inférieure à la proportion du profit qu'elles en retireront par rapport aux autres catégories de la population. Que, parmi les habitants bourgeois, parmi les propriétaires qui se protègent plus facilement contre les épidémies, ou qui auront à payer sous forme de taxes diverses presque tout des dépenses de l'éventrement, beaucoup se laissent aveugler par l'égoïsme immédiat, cela peut se concevoir, sinon s'excuser. Mais qu'au nom des petits, des ouvriers, on oppose à des tâches d'urgence populaire tous les obstacles, tantôt des résistances actives, tantôt de l'inertie, voilà non seulement l'illogisme, mais un spécimen de l'esprit de recul. (*Applaudissements.*)

Les socialismes accusent la conception du progrès successif de stérilité, d'insignifiance, et ils l'accusent de lenteur. — De lenteur ? ... Mais il y a des siècles que sous des noms variables ils proposent leurs solutions expéditives ; depuis cent ans, que peuvent-ils mettre en regard de l'œuvre immense que nous avons constatée ? — D'insignifiance ? Mais, pour procurer au peuple un progrès déterminé quelconque, qu'ont fait Karl Marx, Lassalle, Henry George, M. Guesde, M. Jaurès ? ... Des livres, des articles, des discours... (*Un assistant : Des phrases !*), ce que j'appellerai des combinaisons verbales ou scripturaires ! (*Applaudissements répétés.*) C'est tout, c'est tout ! Ont-ils seulement jamais, comme les anciens communistes qu'ils traitent dédaigneusement de sentimentaux, tenté au loin, sur quelque terre vierge, la réalisation intégrale de leur plan, s'ils n'en peuvent rien détacher de partiel ou d'applicable ? Puisqu'ils expliquent tout mal en ce monde par l'appropriation individuelle du sol, ont-ils jamais demandé dans nos colonies, occupé dans la vaste Afrique le sol cultivable disponible pour une appropriation collective ? (*Applaudissements.*)

La science expérimentale est fondée à leur dire : si, de vos hypothèses, vous n'avez jamais tiré même un commencement de preuve par l'acte, c'est ou bien qu'elles exigent une exécution en bloc à laquelle résiste la nature vivant selon ses lois d'évolution, ou bien qu'hommes et choses ont toujours invinciblement répugné à des essais partiels dont ils craignent que la stérilité ne serait pas

inoffensive, mais risquerait de gaspiller les fruits accumulés du progrès même, de compromettre l'acquis de la civilisation (*Applaudissements*) ; car s'il faut beaucoup de temps pour fonder, il suffit de peu pour détruire !

En ce sens, le fait même de l'inapplication absolue est une condamnation, surtout placé en face de la magnifique végétation spontanée de l'action libre. (*Applaudissements.*)

Et combien cette action n'aurait-elle pas fait davantage encore si, depuis cinquante ans, les sophismes d'une reconstruction sociale par la violence ou la loi n'avaient, en hallucinant les foules, contrarié, ralenti, entravé ses efforts ! (*Applaudissements.*)

Supposez maintenant, Messieurs, qu'elle s'étende toujours davantage, ce qui dépend de nous, et c'est plus facile, en tout cas, que de refondre le monde ou les hommes ; supposez que le concours du peuple y aide, — et il y aiderait avec une puissance inestimable ; — supposez que, sur des points de plus en plus nombreux de notre pays, par exemple, une quantité constamment croissante d'individualités énergiques poursuivant cette œuvre (et du mouvement des esprits en cette fin de siècle peut naître une marche orientée vers ce but). Ne vous apparaîtra-t-il pas de plus en plus que toutes les difficultés sociales ne dépendant pas de causes naturelles invincibles peuvent être aplanies ou atténuées, non par la violence qui produirait un saut dans les ténèbres, mais par la libre collaboration de l'individu et de la collectivité ? (*Applaudissements.*)

Et si ces corrections des défectuosités, ces recherches de libres combinaisons soutenues par la loi en sa légitime sphère, sont poursuivies parallèlement, sur un plan systématisé et harmonique, n'apercevez-vous pas là une doctrine capable de rapprocher la condition d'existence d'un nombre toujours croissant d'êtres humains de ce que les Anglais appellent un *standard*, un type de condition qui ira s'élevant sans cesse avec le développement de la civilisation générale ? (*Applaudissements.*)

Coopérer au progrès est non seulement possible, mais facile à chacun : exemples, méthode

Messieurs, si j'ai démontré, comme je l'espère, directement et par une sorte de contre-épreuve... (*Bruit. — Un assistant : Allez-vous-en, si la démonstration vous gêne*) ; si j'ai démontré, dis-je, que l'action individuelle est apte à faire du progrès, qu'elle en a réalisé dans une mesure énorme, qu'elle en est le facteur le plus puissant, je voudrais établir, car nous poursuivons ici un but pratique, que coopérer à cette élaboration, à ce perfectionnement continu des organisations sociales est non seulement possible, mais facile à tous et que le plus modeste d'entre nous y peut apporter sa part.

Un jeune observateur dont vous connaissez le nom, M. Max Leclerc, au retour d'un voyage en Angleterre, a tracé ainsi la genèse du progrès dans ce pays :

« L'histoire se répète ici chaque fois, passant par les mêmes phases. Quelques hommes d'initiative constatent une nécessité sociale qui n'est pas satisfaite ; ils sentent que le public commence à la deviner, peut être amené à la comprendre. Ils entament une campagne, une agitation, mettent en branle l'opinion par la presse ou les meetings ; l'opinion réclame la réforme ; l'État lève le doigt pour permettre qu'elle s'accomplisse ; il pose quelques conditions, assure le contrôle, puis rentre dans l'ombre, et l'autorité locale est chargée de l'exécution. Alors ceux qui ont lancé l'idée, volontaires constitués en association sous la présidence d'un homme dont le caractère impose la confiance, se remettent à la tâche. Il ne leur suffit pas d'avoir fait triompher leurs idées, ils ne ménagent pas leurs peines pour en surveiller l'application. »

Il pourrait en aller de même en tout pays. La méthode consiste à aborder en face, sur le terrain circonscrit où chacun se trouve placé par la destinée, telles ou telles difficultés sociales, à chercher, par l'observation, par la réflexion, par l'examen comparé des faits similaires chez d'autres peuples, les solutions pratiques dont elles sont susceptibles, et à entreprendre ensuite, sans compter avec les obstacles ou sa propre faiblesse, un effort qui n'a rien d'empirique, puisqu'il est déterminé par un ensemble de principes et d'expériences. (*Applaudissements.*)

Si j'avais le temps, je vous demanderais la permission, ici encore, d'illustrer la théorie par quelques faits, pris de préférence dans notre pays, de décrire par exemple d'admirables efforts engagés à Paris même, ou à Lyon, ou plutôt ce quo je connais mieux, les modestes essais qu'avec quelques amis nous avons entamés à Marseille depuis 1886. Oh ! Messieurs, c'est un bien chétif exemple, et je m'excuse d'en parler. Mais l'humilité même des agents de l'effort encouragera peut-être ceux d'entre vous, les jeunes principalement, qu'agite, généreuse jusqu'en ses déviations et ses erreurs, la passion de travailler pour ses frères en humanité. (*Applaudissements.*) L'heure avance, je me borne à des mentions cursives.

Dans l'ordre des progrès généraux, les circonstances nous ont amenés à nous occuper de l'épargne et du crédit. — Pour l'épargne, nous avons entrepris de déterminer une réforme légale dans le régime de l'épargne populaire, absorbée jusqu'ici en son intégralité (plus de trois milliards et demi) dans l'emploi passif de la dette d'État, au lieu de retourner au peuple et d'aller, comme en d'autres pays, fertiliser la vie locale. (*Applaudissements.*) Cette réforme, contre laquelle se dressait, avec l'égoïsme de l'État, une muraille de préjugés, d'ignorances et de routines, nous l'avons poursuivie par une enquête internationale... (*Un assistant : Vive l'Internationale ! — À la porte ! à la porte !*), par des publications, par des conférences, de ville en ville, par des actes... (*Bruit. — À la porte ! à la porte !*)

— Nous parlons d'une réforme réelle, d'un progrès ; cela vous contrarie donc bien ? (*Vifs applaudissements.*)... Par des actes, disais-je, et par des transactions avec l'État, destinées à ouvrir des brèches dans une législation surannée. Ce n'est pas le lieu de préciser où nous en sommes ; je me contente d'indiquer que, dans le projet de loi pendant devant les Chambres, une série de points très importants sont conquis. — Pour le crédit populaire, par six congrès depuis six ans, portés sur les points les plus distants du territoire, par la fondation d'un groupe central, nous avons réussi à introduire, à acclimater en France les vrais systèmes expérimentés à l'étranger, à promouvoir un certain nombre, et qui va croissant, d'institutions locales de crédit populaire urbain ou agricole. (*Applaudissements.*)

Nous avons pu aussi réaliser un ensemble de progrès locaux. — Pour l'épargne : des développements de la Caisse d'épargne de Marseille, qui, de 93 000 clients populaires en 1886 a passé en 1895 à 142 000 avec 65 millions de francs de dépôts au lieu de 43 ; une multiplication des foyers d'épargne, 9 succursales ajoutées dans les communes rurales du département aux 17 existant déjà, 7 installées à portée de l'ouvrier dans les quartiers plébériens de l'agglomération ; des œuvres nouvelles d'épargne suscitées comme celle de l'outillage agricole à Aix ; l'épargne de l'enfance ouvrière poussée de 275 opérations en 1886 à 12,652 en 1894 (*Applaudissements*) ; l'épargne du sou provoquée par l'émission de timbres-épargne, dont il a été vendu, en moins de quatre ans, dans Marseille, 1 328 815, sauvant du gaspillage alcoolique autant d'embryons d'économie (*Applaudissements*) ; deux organismes de prévoyance offerts à nos employés, une caisse de patrimoine qui, en moins de cinq ans, a formé 83 000 francs de capital, une caisse de retraites dont l'actif, de 36 000 francs, est arrivé à 221 000. — Pour le crédit : une banque populaire a été suscitée à Marseille, qui, née en 1889, effectue plus de 20 millions de petits escomptes par an ; une caisse agricole fondée sur un principe qui paraissait inacceptable en France, la solidarité, vient de surgir à Trets, et d'autres se préparent. — Pour les habitations ouvrières, des voies variées ont été ouvertes : construction directe par la Caisse d'épargne d'un groupe-type de 106 logements ; formation d'une société anonyme au capital de 350 000 francs, qui a déjà bâti 102 logements dans trois quartiers ; francisation de la forme coopérative par la Société « la Pierre du foyer » avec l'assurance-vie auxiliatrice de l'achat de la maison de famille ; prêts hypothécaires à amortissement par la Caisse d'épargne pour l'ouvrier qui veut édifier sa maison lui-même là où il lui plaît ; et enfin, pour la masse des locataires qui ne peuvent s'élever au logement amélioré, épargne préservatrice des loyers par les livrets de dépôts de loyer. (*Applaudissements.*) — Contre ce que j'appellerai les obstacles au mieux-être du peuple, fondation d'une ligue contre l'alcoolisme, cours antialcooliques dans les écoles primaires, conférences par de jeunes médecins, bibliothèques ouvrières circulantes, lectures du soir par un professeur populaire de nos Facultés, et qui me paraissent le germe d'une œuvre d'Extension universitaire... (*Bruit.*) Oui, tout cela, pour combattre la

diffusion de ce mal dont j'ai retracé l'envahissement sous la présidence de M. Anatole Leroy-Beaulieu en 1892, dans une réunion tenue en cette salle même (*Bruit*)... Quoi ! ce fléau ne vous effraie pas ? À lui seul, il me ferait écarter comme agents de progrès les socialismes tant que je verrai de leurs chefs, au lieu d'en défendre le peuple, s'asseoir dans les assemblées auprès d'anciens marchands du poison élus sur un commun programme. (*Applaudissements redoublés*)... — Et enfin, contre les crises de la vie ouvrière, contre la plus dure de ces crises, celle que j'appelais tout à l'heure le chômage innocent, une organisation d'assistance par le travail qui, datant à peine de 1891, avait déjà, au 15 janvier, distribué 216 750 bons de travail, c'est-à-dire 216 750 heures de salaires d'attente virilement gagnés au lieu d'aumônes déprimantes et hasardeuses. (*Applaudissements*.)

Ces quelques efforts que je viens d'indiquer, en des voies diverses, ce n'est rien, je le répète ; bien d'autres sont possibles, dont plusieurs se préparent ou sont entrevus. En mentionnant ceux-là, j'ai simplement voulu gagner devant vous le droit de vous affirmer que coopérer chacun dans sa sphère et à sa place aux améliorations sociales est chose aisée. (*Applaudissements*.) Il y suffit d'un peu d'initiative, de la méthode que j'ai indiquée tout à l'heure, et d'une troisième condition que je vous recommande parce que j'en ai vérifié la nécessité : la persévérance, l'esprit de suite. Mais il n'est nullement indispensable, comme on le croit trop, de disposer de grandes ressources, et c'est un point que je tiendrais à voir bien compris. La plupart de nous se disent, devant une création qu'on admire : « Voilà qui est beau ; mais c'est bon pour un Peabody, un Chambrun ou un Boucicaut. » (*Bruit*.) C'est une erreur : la plus petite somme (et beaucoup des progrès que je citais tout à l'heure sont nés ainsi) peut être féconde, si elle est bien employée ou si elle est assignée avec justesse à jeter une semence, saine. Il n'est pas besoin davantage de détenir du pouvoir. Que de fois on se dit : « Si j'étais législateur ! » devant une œuvre bonne à accomplir. Ce que nous voyons sortir de nos législatures n'est pas pour justifier ce regret. (*Rires*.) Que de lenteurs pour la moindre amélioration ! Quels ajournements sans fin ! Quelle difficulté même d'application quand une loi est votée, quelle pauvreté de résultats ! Lorsqu'on compare ces lois qu'on ne parvient pas à discuter, qui s'émiettent en route, qui, une fois votées, produisent si peu, aux créations de l'initiative libre, quelle supériorité pour celles-ci ! Remontez à l'origine de presque tous les progrès ; vous trouverez une simple individualité, une volonté d'homme, un ressort d'âme, et c'est assez, car tout est là ! (*Applaudissements*.)

Critéria des deux conceptions : valeur morale, orientation dans le sens des tendances modernes.

Messieurs, j'ai essayé d'instituer et de suivre avec conscience un parallèle de doctrine et de faits entre deux conceptions du progrès social. L'ai-je tracé d'une

main trop débile, et vous laisse-t-il des doutes ? Si oui, je vous en prie, résolvez ces doutes en jugeant sur deux critéums.

Le premier, c'est la valeur de l'une et de l'autre conception pour le progrès moral. Car nous sommes tous d'accord, n'est-ce pas, sur ce point que le progrès social est fait de progrès moral comme de progrès matériel ? Au collectiviste le plus exclusif, un monde collectivisé, mais peuplé d'alcooliques ou de délinquants, ne peut pas apparaître comme un Éden. Eh bien ! quelle est, pour le progrès moral, la vertu productive de chacune des deux conceptions ?

Nous nous en rendrons compte en observant d'abord comment chacune agit. L'une par appel à l'énergie de la personne humaine, à l'initiative, à la prévoyance, à la persévérance, au dévouement ; l'autre, en remplaçant ces divers moteurs par une coaction de l'État, c'est-à-dire forcément en laissant s'émasculer les volontés, s'atrophier ce que j'appellerai l'*épine dorsale* de notre être moral. Dans l'une, nous avons vu le progrès procéder comme l'accroissement d'un arbre par la poussée graduelle d'une sève intime ; dans l'autre, il se produirait, s'il était possible, comme le mouvement d'un mécanisme, par transmission d'une force externe. — Pour la productivité morale, préférez-vous la sève ou l'automatisme ?

Observons ensuite les résultats respectifs sur la vie sociale. Notre conception a pour point de départ l'amour et l'effort progressiste d'un côté, de l'autre la confiance et l'acquiescement à la part inévitable des imperfections du monde, acquiescement qui s'impose, remarquez-le, aussi bien aux inégalités de la santé physique ou du bonheur qu'à celles de la richesse. Et elle aboutit à la belle paix sociale qui a été la devise de Le Play. — Les socialismes partent d'un mécontentement inapaisable, d'un antagonisme rapidement changé en haines ; ils acceptent comme moyen la violence, et on en donne en petit, ce soir, un exemple. (*Applaudissements.*) Ils se comparent parfois au christianisme naissant ; mais les premiers chrétiens ne menaçaient pas leurs contemporains d'expropriation ou de révolution sanglante ; ils modifièrent le milieu par l'exemple de la douceur, de la patience, du sacrifice ; ils prêchaient la résignation et la charité, non la lutte de classes. (*Applaudissements.*) Or, l'implacable lutte de classes, est une des lois marxistes. (*Applaudissements.*) — En tant que coefficient du progrès moral, que préférez-vous, cette loi primitive et animale, la lutte de classes, ou cette loi d'humanité civilisée, l'entente pour la vie et l'amour ? (*Applaudissements.*)

Le deuxième critéum que je vous propose est celui-ci : laquelle des deux conceptions oriente son objectif de progrès dans le sens des tendances modernes ? Je ne parle pas des tendances modernes des politiciens, mais de celles de nous tous, et de vous-mêmes, collectivistes, dans la vie quotidienne, dans la vie courante. Interrogez-vous, pensez aux détails de cette vie. N'est-ce

pas un fait indéniable que plus nous allons, plus nous supportons impatiemment, tous tant que nous sommes, les intrusions de l'État sur l'activité libre, en dehors de certaines limites que nous voudrions de plus en plus resserrer ? Il me suffit de vous rappeler les récriminations constantes contre les maladroites exploitations d'État, tantôt les tabacs, tantôt les allumettes, ou ces téléphones dont le service refusait il y a deux mois des abonnements parce qu'il n'y avait plus de crédit. (*Applaudissements.*)

Or, à l'égard de cette tendance incontestable de notre génération, comment se comporte chacune des deux conceptions ?

La nôtre, sans répudier toute intervention de l'État (car nous ne sommes pas de ceux qui nient qu'il puisse aider au progrès), vise à définir nettement ses fonctions légitimes et à l'y maintenir, en donnant partout ailleurs l'expansion aux forces libres. (*Applaudissements.*) — Les socialismes se dirigent exactement dans le sens inverse. Partout où existe, où peut surgir une force libre, ils visent à lui substituer une action de la collectivité. Tout par l'État, même la réglementation du prix des marchandises ou des denrées, en attendant qu'une armée de répartiteurs ou de surveillants officiels dispense à chaque Français son travail, son salaire et son plaisir.

Considérez la jeune race qui déploie aux États-Unis sa vitalité extraordinaire ; calculez la somme d'énergie, d'initiative qu'elle dépense ; remarquez l'aptitude qu'ont là les hommes à s'associer pour fonder, pour lancer des entreprises, pour créer des villes, des ports, des chemins de fer, des institutions, le perpétuel souci des citoyens d'agir par eux-mêmes et de ramener la fonction des pouvoirs publics au minimum indispensable. (*Bruit.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Vous voyez bien que vous perdez votre temps, que nous sommes résolus à aller jusqu'au bout, décidés à tout dire, et que par le bruit vous n'empêcherez rien !

M. ROSTAND. — Voyons, Messieurs, vous venez de lire certainement (*Bruit*), ... si vous lisez... (*Un assistant : Eh non, ils ne lisent pas !*) l'*Outre-mer* d'un des jeunes maîtres du roman contemporain ; avec quelle intensité M. Paul Bourget a eu là-bas la sensation de respirer à pleins poumons un air qui vivifie ! Serait-ce, au contraire, dans une atmosphère de réglementation étroite, rigide, fermée, que vous espéreriez voir fleurir le progrès humain ? (*Bruit.*) Savez-vous ce qui suffirait à me faire repousser toute transaction avec le collectivisme, même si je ne le croyais une démence ? Le sentiment de mon autonomie d'homme. Car, de quelque façon qu'on le conçoive, il enserrerait toujours tous les hommes dans un réseau de servitudes, d'obligations heure par heure. Je me suppose ouvrier de l'industrie ou de la terre ; mon labeur est dur, mais libre après

tout ; j'en puis changer, comme de maître. Et je préférerais un labeur assigné par le sort ou par l'arbitraire d'État ? Jamais.

Nous regimbons à chaque pas contre nos bureaucraties. Nous les accusons, parfois avec excès, de lenteur, d'indolence, de favoritisme, d'immobilité. Et nous attendrions le progrès de bureaucraties universalisées, dominant tout les détails de l'existence ? Il est vrai qu'elles seraient électives : la belle garantie, n'est-ce pas ? (*Rires et applaudissements.*) Le noble penseur suisse qui vient de mourir, Secretan disait : « La galère, avec le droit pour la chiourme de choisir ses argousins ! » (*Applaudissements répétés.*) Essayez seulement, par la pensée, de vous figurer comment les merveilleux perfectionnements de la culture intensive, ou les découvertes continues de la science industrielle, auraient pu sortir des inerties et de la routine d'un fonctionnarisme électif !

Je ne crois donc pas contestable que toute conception d'envahissement de la vie par l'État entrevoit le progrès au rebours des tendances modernes, de celles que nous manifestons tous, même les collectivistes, en toute occasion et à toute heure.

Les socialismes ne jouent même pas le rôle de propulseurs : ils attardent.

J'ai fini ; mais avant de conclure, il est un dernier coin du sujet que je me reprocherais de laisser dans l'ombre, parce qu'il s'y cache, comme en un refuge, un sophisme qui m'a souvent frappé.

Inaptes au progrès matériel, funestes au progrès moral, les socialismes serviraient-ils du moins, l'un ou l'autre en empêchant par leurs exagérations les égoïsmes de s'endormir, soit qu'ils nous émeuvent dans notre humanité, soit qu'ils nous épouvantent dans notre sécurité ? Vous avez entendu ces thèses spacieuses : en ce temps de faiblesse pour toute idée fausse, certaines intelligences flottantes les acceptent comme des transactions, s'y complaisent. Les faits ne les confirment pas, il suffit d'un peu d'observation pour s'en convaincre.

Quel est l'effet des systèmes socialistes sur la masse des petits et des faibles ? Hypnotisés par le mirage d'une transformation de leur destinée, ils renoncent à l'améliorer par eux-mêmes. Qui dira combien d'ouvriers simples, courageux et droits ont été par là dégoûtés du travail qui les eût fait monter peu à peu, de l'épargne qui leur eût fait peu à peu de l'indépendance ? — Et quel en est l'effet sur ceux qui, plus avancés, détiennent, avec l'instruction et l'aisance, le pouvoir d'aider leurs frères à avancer à leur tour ? Les uns, pris de doute ou terrorisés, disent : à quoi bon ? Après moi le déluge ! Les autres, s'ils voient le socialisme d'État se charger de tout, s'arrêtent en des efforts auxquels il ôte l'utilité ou l'intérêt (et c'est le cas de plus d'un chef d'industrie aujourd'hui), s'assoupissent

sur l'oreiller de paresse, ou si le socialisme révolutionnaire les calomnie, les insulte, abdiquent leurs espoirs élevés. Quant aux foules profondes, inquiètes dans les nécessités immédiates, elles sacrifient le progrès au repos, au *primum vivere*.

Ainsi, loin de servir les progrès que la tendance naturelle de la civilisation détermine, les socialismes les retardent par la crainte, ou par le découragement, ou par des réactions intermittentes.

Interrogez tous ceux qui font de l'action sociale pratique. Ils vous diront qu'ils y ont été poussés par l'observation des réalités, ou par l'étude des économistes et philanthropes, ou par l'exemple d'initiatives antérieures, mais point par les déclamations des socialismes ; et encore, que s'ils ont connu des heures d'ébranlement, de refroidissement, de doute, la cause en fut presque toujours l'écœurement d'attaques dont l'absurdité stupéfiait ou la perfidie révolte : l'imperturbable foi qui réchauffe et soutient comme un cordial, on la trouve chez des croyants ou des agissants comme les hommes qui m'entourent.

Enfin la moindre réflexion indique que dans tout pays troublé, ahuri par le désordre d'idées, par les menaces de convulsions, par l'incertitude d'activité dont les entreprises socialistes sont suivies, le vaste travail si complexe, si patient, que comporte toute recherche de mieux, tout arrangement nouveau, devient impossible.

Et voilà par quelle série de motifs, tirés encore de l'observation, j'affirme que les socialismes ne sont même pas des *propulseurs*, mais sont des *enrayeurs* du mouvement de la civilisation ; au lieu de rapprocher du progrès social, ils en éloignent. (*Bruit.*)

Conclusion : recherches pratiques, étude des organisations de l'étranger, action.

Messieurs, vous qui êtes jeunes, et que le problème des imperfections sociales a saisis, ne stérilisez pas vos fécondes années dans l'étude d'une pseudo-science dont l'hypothèse est la base, le sophisme l'unique procédé, et qui ne vous conduirait qu'au vide. S'il en est qui aient été troublés, qu'ils fassent comme Herbert Spencer répudiant les socialismes qui le revendiquaient, qu'ils aient ces nobles sincérités de l'intelligence. — Jetez-vous dans les recherches sociales pratiques : combien elles vous satisferont davantage que la quasi-métaphysique des socialismes dits scientifiques qui ont remplacé les socialismes sentimentaux ! Nous ignorons l'étranger : allez examiner sur place, ou scrutez au moins par les documents, les progrès des autres peuples, leurs organisations utiles : je vous assure que c'est une mine inépuisable. — Et puis, vos énergies, vos audaces mêmes, portez-les vers l'action : ce qui fait des « cerveaux desséchés », et des «

cœurs desséchés » aussi, c'est le culte du Moi ; sortez du Moi qui nous perd, allez à autrui, allez au peuple pour étudier les difficultés de sa vie et les arrangements possibles, mais sur la base d'informations exactes. — Quand vous aurez bu à ces deux sources, l'étude pratique et l'action de solidarité, vous trouverez vaines et creuses les assertions sans preuves, les critiques stérilisantes, les chimères qui retardent. (*Bruit violent, cris. — Chant de la Carmagnole.*)

Quant à nous, nous avons voulu ce soir confesser devant vous notre foi sociale, qui est le progrès, tracer notre méthode, affirmer notre politique sociale qui est toute de recherche du mieux, d'en-avant et d'action.

(*Applaudissements répétés. Un grand nombre d'assistants entourent l'orateur et le félicitent. Tandis que les obstructionnistes chantent la Carmagnole, la grande majorité des étudiants présents fait à l'orateur une longue ovation aux cris : Conspez Jaurès ! Vive Rostand !*) (1).

(1) Sténographié par Gustave Duployé, 36, rue de Rivoli.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

LES SOLUTIONS SOCIALISTES ET LE FONCTIONNARISME
PAR EUGÈNE ROSTAND

SÉANCE DU VENDREDI 20 MARS 1896

ALLOCUTION DE M. A. LEROY-BEAULIEU
PRÉSIDENT

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, cette réunion sera la dernière cet hiver. Nous espérons, comme l'an dernier, vous convoquer encore une ou deux fois lors de la réunion du Congrès d'économie sociale, vers le mois de mai. D'ici là nous comptons consacrer nos efforts à la province, où nous sommes appelés de divers côtés, je pourrais presque dire de tous les côtés. (*Oh ! oh !*)

Vous avez pu voir, Messieurs, que, dans ces conférences, nous avons cherché à nouer des liens de mutuelle coopération entre Paris et les départements.

Il y a quinze jours, Messieurs, vous applaudissiez ici un orateur venu de l'Ouest ; aujourd'hui vous allez entendre un conférencier qui vient du Midi. (*Bruit. — Un assistant : On aura du mal à l'entendre !*) Si nous allons aux départements, les départements, eux aussi, viennent à nous. (*Applaudissements.*)

Messieurs, je n'ai pas besoin de vous présenter M. Eugène Rostand. Ceux qui nous font l'honneur de suivre ces réunions se rappellent encore sa belle conférence de l'an dernier sur le progrès social par l'initiative privée. Aucun homme peut-être, en France, n'était plus digne de traiter un pareil sujet. Je puis dire que toute la vie de M. Eugène Rostand a été consacrée à cette grande cause

: le progrès social par l'initiative privée. (*Applaudissements. — Cris : Vive la sociale ! — Vive la Commune ! — Vive le progrès !*)

Il n'a pas seulement parlé, Messieurs, il a agi, il a prêché d'exemple ; il a eu tout ensemble la foi et les œuvres. Je n'ai qu'un regret, quant à moi : c'est que nous n'ayons pas, en France, un plus grand nombre d'hommes qui ressemblent à M. Rostand. Notre œuvre de progrès social en serait singulièrement plus aisée. (*Applaudissements.*)

C'est, Messieurs, sur la demande d'un grand nombre d'entre vous que nous avons encore fait appel à la courageuse et alerte parole de M. Rostand. (*Applaudissements. — Bruit.*) Il est venu (veuillez écouter un instant, Messieurs ; cela vaut la peine d'être entendu de vous), M. Rostand est venu tout exprès, ce soir, malgré de vives préoccupations de famille. (*Applaudissements.*) Il n'a pas voulu manquer au rendez-vous que nous vous avions donné en son nom, et il a la tristesse d'avoir laissé à 300 lieues de Paris un des siens qui se trouve en ce moment gravement malade. Après cela, Messieurs, je ne crois pas avoir besoin de réclamer de vous le silence pour un père inquiet. (*Applaudissements. — Bruit. — Sifflets. Un assistant : C'est scandaleux !*)

La parole est à M. Rostand.

CONFÉRENCE DE M. EUGÈNE ROSTAND

LES SOLUTIONS SOCIALISTES ET LE FONCTIONNARISME

M. Eug. ROSTAND. (*Applaudissements. — Sifflet.*) — Messieurs, que ceux d'entre vous qui ont bien voulu saluer mon nom par un témoignage de sympathie dont je suis touché reçoivent mes remerciements ; aux autres, je ne demande que de la courtoisie, leur promettant la mienne. (*Applaudissements.*)

Le mal du fonctionnarisme

« La France meurt du fonctionnarisme. » (*Bruit.*) — Ne chutiez pas, ce n'est pas moi qui parle : c'est un député socialiste de la Seine (*Rires.*) — « Depuis un quart de siècle, le nombre des fonctionnaires a augmenté dans des proportions inquiétantes : il y a actuellement en France plus de 527 000 fonctionnaires. C'est

un fléau qui grandira sans cesse, si l'on n'y remédie rapidement et avec énergie.
»¹

C'est M. Michelin qui parle ainsi en tête d'une proposition de loi qu'il vient de soumettre au Parlement. Et M. Jaurès va plus loin : d'après lui, le nombre des fonctionnaires de l'État, du département, de la commune, dépasse 700 000.²

Serait-il éliminé, réduit ou aggravé par les solutions socialistes ?

Les solutions socialistes, si elles étaient réalisables (et je supposerai, ce soir, qu'elles le sont), élimineraient-elles, diminueraient-elles, ou agravaient-elles ce fléau ? Telle est la question que j'ai songé à examiner avec vous.

Comment ai-je été amené à y réfléchir, à me la poser ? Uniquement par la lecture des livres et des discours socialistes.

Un aveu de M. Jaurès.

J'ai été surtout frappé de ce cri jeté par le plus autorisé des protagonistes du socialisme, M. Jaurès, au cours des pages où il essaie de nous expliquer ce que serait l'organisation du monde socialisé :

« Nous ne voudrions pas enfermer les hommes dans des compartiments étroits numérotés par la force publique... (*Un assistant joue de la flûte.*) Nous ne sommes pas séduits par un idéal de réglementation tracassière... Si, dans l'ordre social rêvé par nous, nous ne rencontrions pas d'emblée la liberté, la Vraie, la pleine, la vivante liberté ; si nous ne pouvions marcher, chanter, et délivrer même sous les cieux... » (*Oh ! oh !*)

Ne vous récriez donc pas, c'est M. Jaurès qui parle. « ... respirer les larges souffles... » (*Bruit. Chant de la Carmagnole. Pas de curés ! Pas de calotins ! — Vive la calotte ! — Conspez Jaurès, conspez Jaurès, conspez !*)

M. ROSTAND. — Messieurs, je demande aux uns de ne pas méconnaître, aux autres de ne pas conspuer M. Jaurès, mais de me laisser le citer. Je reprends sa phrase :

« Si nous ne pouvions marcher, chanter et délivrer même sous les cieux, respirer les larges souffles... et cueillir les fleurs du hasard, nous reculerions vers la société actuelle, malgré ses désordres, ses iniquités et ses oppressions ; car, si,

¹ Exposé des motifs de la proposition de loi de M. Michelin.

² J. Jaurès, *Revue socialiste*, avril 1895, p. 405.

en elle, la liberté n'est qu'un mensonge, c'est un mensonge que les hommes conviennent encore d'appeler une vérité, et qui parfois caresse le cœur ! »³

Laissant dans cette exclamration ce qui est image ou sonorité vague (*Un assistant : Le geste est beau !*), il est impossible de n'être pas saisi par cet aveu : si le socialisme ne devait pas être (et je cite encore) « une grande organisation libre du monde, l'affranchissement de tous les individus dans la joie d'une humanité unie (je me sers encore d'une formule de M. Jaurès) », s'il conduisait à ce que M. Jaurès appelle « un fonctionnarisme étouffant»⁴, ah ! certes, il le confesse, il le proclame, il faudrait préférer mille fois encore l'organisation sociale actuelle, quelles que soient ses imperfections.

Je vous demande, Messieurs, de me permettre de rechercher avec vous ce qu'il en est, et de le faire, j'espère ainsi être agréable à ceux qui m'interrompent si bruyamment, j'allais dire si brutalement (*Oh ! oh !*), de le faire en dehors de toute rhétorique de combat, en absolue sincérité, avec calme, par des précisions de faits et d'idées, en n'interrogeant jamais que des témoignages irrécusables en l'espèce, ceux des socialistes. (*Vifs appl.*)

De cette méthode, dont l'excessive loyauté touchera, je l'espère, mes interrupteurs (*Oh ! oh !*), je donne tout de suite un exemple en empruntant docilement aux docteurs du socialisme leur distinction fondamentale entre les deux sortes de solutions qu'ils proposent : les solutions relatives et transitoires, les solutions intégrales et définitives.

Voyons, en parcourant les unes et les autres, comment elles se comportent par rapport au sujet qui nous occupe. Il ne s'agit nullement pour cette fois de les soumettre à une analyse critique quelconque ; nous les prendrons telles quelles, sans les discuter, nous bornant à vérifier si elles annihileraient, ou réduiraient, ou accroîtraient le rôle de cet élément, le fonctionnarisme.

Qu'en est-il dans les solutions socialistes relatives et transitoires ?

Qu'en est-il d'abord, au moins pour les points où nous sommes documentés, dans les solutions provisoires proposées pour permettre d'attendre la société future ?

Le besoin primordial le plus étendu de la vie générale est l'*alimentation*. Nous avons, ici, pour notre sujet, un spécimen typique dans le projet présenté et soutenu à la Chambre par MM. Jaurès et Guesde il y a deux ans. (*Vive Jaurès !*) J'en prends la formule même, lue et discutée le 17 février 1894 :

³ J. Jaurès, *Organisation socialiste*, chap. II. *Revue socialiste*, avril 1895, p. 408.

⁴ J. Jaurès, *ibid.*

« L'État a seul le droit d'importer les blés. Il les revendra à un prix fixé tous les ans par une loi ; il vendra les farines à un prix calculé sur le prix fixé pour le blé et déterminé législativement. »⁵

Je ne recherche pas si c'est là une conception juste ou fausse, en accord ou en contradiction avec le bon sens et la nature des choses, je note simplement qu'à l'infinie activité spontanée du libre commerce individuel, importateur, acheteur, vendeur, fournisseur de crédit, le système substitue : 1° un corps de fonctionnaires chargés de se procurer, chaque année, les données techniques des prix pour les proposer au Parlement qui les fixera, fonction d'autant plus complexe que les prix devront être calculés de manière à assurer par contrecoup une rémunération exacte de leurs produits aux ouvriers agricoles français, le tout sans mettre l'État en perte ; 2° un corps de fonctionnaires chargés d'aller acheter sur les marchés de l'extérieur, soit à prix débattu, soit par voie d'adjudication (que préfère le projet), partant avec toutes les formalités de l'adjudication, les blés et farines ; 3° un corps de fonctionnaires chargés d'emmagasiner et de garder les blés, soit dans des entrepôts, soit dans des magasins distribués sur toute la surface du territoire, pour être à la portée de tous les besoins — j'emploie toujours les termes mêmes de M. Jaurès, qui firent jaillir d'un banc de la Chambre cette interruption : « Il y aura une jolie collection de souris-fonctionnaires pour manger tout ce blé-là » (*Rires. Applaudissements. — Sifflet*) ; 4° un corps de fonctionnaires chargés de revendre à la meunerie, et, pour la réexportation des farines travaillées, de rembourser la différence entre le prix auquel l'État aura vendu le blé et le cours du même blé à la même date sur le marché extérieur.

Toujours dans ce domaine de l'alimentation, nous avons eu plus récemment le projet du pain gratuit (*Ah ! ah !*), soumis en ce moment à la Chambre par des députés socialistes, et exposé naguère à Marseille et ailleurs en des conférences que soutiennent les municipalités et les journaux socialistes. Il s'agit⁶ d'autoriser les administrations municipales à organiser la gratuité du pain en service public. On laisse les boulanger faire ce service ; un compte est ouvert à chacun d'eux par la municipalité ; ils livreront aux consommateurs, suivant bordereaux qu'ils devront produire, avec les factures d'achat des farines, à des inspecteurs municipaux qui auront tout droit de visite. Les inspecteurs auront à vérifier les quantités consommées par chacun, sur un registre du boulanger, et sur un livret de famille où le boulanger appose sa griffe avec la date de chaque livraison. D'une part, tous les boulanger deviennent de ce chef fournisseurs municipaux payés sur le budget ; d'autre part, un nombre suffisant d'inspecteurs est chargé de surveiller ce service, qui portera sur une consommation de 95 millions d'hectolitres de froment.

⁵ *Journal officiel* du 18 février 1894, Chambre des députés, séance du 17 février.

⁶ Voir le texte de la proposition de loi de M. Clovis Hugues.

Une autre nécessité fondamentale de l'existence est l'habitation... (*Air de flûte.*)

Mais, Messieurs, cette musique obstructionniste que vous me destinez, ce sont des exposés socialistes qu'elle empêche d'entendre : ne fût-ce que dans l'intérêt de la propagande, vous devriez les laisser se produire ! (*Applaudissements et rires.*)

Pour l'habitation en attendant le régime socialisé où la rente n'aura plus de raison d'être, la commune se substituera aux propriétaires, et donnera le logement au prix coûtant, qui, dans un délai donné, se réduit à zéro.

Telle est la combinaison exposée dans la *Revue socialiste*. La commune construira des immeubles modèles dans des conditions telles... (*Autre air de flageolet. — Assez ! assez !*)... que pendant une première période de vingt-cinq ans, le total des loyers perçus permet de rembourser l'emprunt de construction, ainsi qu'un intérêt aux locataires gratifiés de bons, et qui n'auront payé que deux tiers du loyer normal. (*Chant de la Carmagnole avec accompagnement de flûte. — Esprit-Saint, descendez en nous !*) Pendant une seconde période de vingt ans, le total des loyers perçus permet d'amortir une nouvelle dette égale aux $6/10^{\text{es}}$ de la dette primitive, ainsi que l'intérêt de leurs bons aux locataires qui n'auront payé que la moitié du loyer normal ; pendant une troisième période de quinze ans, le total des loyers permet d'amortir une dette égale aux $2/10^{\text{es}}$ de la dette primitive, le loyer n'étant plus que le tiers du loyer normal ; après ces soixante ans, la dette étant éteinte, le loyer ne représente plus que les frais d'entretien, et le logement est gratuit.

Le système n'est pas spécial aux habitations ouvrières. « Que l'immeuble soit cher ou bon marché, dit la *Revue socialiste*, divisé en logements grands ou petits, habité par des riches ou des pauvres, le résultat est identique ; la construction ne coûtera rien à la commune... Le logement devient un service public comme la police ou l'éclairage des rues. »

Ce service comporte un corps d'architectes municipaux sans nombre, de gérants, de concierges, sans compter le personnel financier nécessaire pour combiner, exécuter et suivre le vaste mécanisme d'obligations amortissables, de bons délivrés aux locataires, etc.⁷ (*Bruits et chants.*)

L'*instruction* doit être intégrale pour tous.⁸ Il est difficile de chiffrer dans quelle proportion doit dès lors s'accroître le personnel enseignant. (*Chants avec*

⁷ *Le logement gratuit*, par M. Charnay. *Revue socialiste*, février 1893.

⁸ Une proposition de loi tendant à instituer l'*instruction intégrale* par voie de concours dans la proportion « de crédits ouverts au budget », a été déposée par M. Michelin, le 9 mars 1896 (*Journal officiel*, 24 mars 1896), en attendant la « *gratuité absolue pour tous* ».

accompagnement de flûte. — Un assistant : Il y a là un gardien de la paix, faites-le donc agir !)

M. LE PRÉSIDENT. — Je ne veux pas faire intervenir les sergents de ville. (À l'orateur :) Veuillez pour continuer attendre le silence.

M. ROSTAND. — Trois grands ordres d'exploitation doivent être repris de suite à l'industrie libre, et nationalisés, c'est-à-dire, livrés à la gestion de l'État : les *mines et houillères*, la *Banque de France*, les *chemins de fer*, en attendant les autres moyens de transport. Ici, je n'ai besoin d'aucune explication : toutes les concessions minières devenant des exploitations d'État, la Banque de France devenant banque d'État, tout le réseau des voies ferrées des grandes compagnies devenant des administrations d'État, c'est un véritable peuple d'ouvriers, d'employés de tout rang, de directeurs, d'administrateurs, qui se transforme en une armée de fonctionnaires publics.

Le rôle de l'État industriel doit être, d'autre part, développé d'ores et déjà par l'organisation d'une série de *monopoles*, et, avant tout, du monopole de l'alcool, rectification et vente. Je ne prendrai pas sur moi d'évaluer dans quelles proportions ce monopole entraînera la constitution d'un personnel scientifique, industriel, commercial et financier. (*Applaudissements. Bruit.*)

Dans la sphère du crédit, la nationalisation de la Banque de France ne peut être considérée que comme une amorce. C'est le crédit tout entier qui doit être organisé de manière à devenir, selon le mot de Benoît Malon, le « crédit social » universalisé et gratuit.

Précisons un peu.

Le *crédit agricole*, d'après le projet Paul Lafargue, sera demandé « aux consommateurs des villes, représentés par les conseils municipaux, qui achèteront aux cultivateurs les produits de première nécessité et les céderont aux détaillants au prix de revient majoré de 5 % ; achats et ventes seront opérés par des caisses municipales d'approvisionnement, créées par voie d'emprunts ou par des ressources communales ; ces caisses feront des avances aux cultivateurs à 4 %, dans la proportion de moitié de la valeur approximative des récoltes ou bestiaux. » Autant de caisses municipales d'approvisionnement, autant de pépinières de fonctionnaires municipaux, à qui il appartiendra d'estimer récoltes et bestiaux pour en faire l'objet de prêts, d'acheter aux cultivateurs les produits, et de les revendre.

Le *crédit populaire*, d'après le projet présenté par M. Delahaye au Conseil supérieur du Travail...

UN ASSISTANT. — À bas Jules Simon !

M. ROSTAND. — ... sera distribué par une banque d'État qui s'alimentera au moyen d'émissions d'obligations, commanditera par un crédit collectif les ouvriers associés en groupes de 100 à 1 200 personnes, et consentira des prêts à long terme aux coopératives de production, en quantité suffisante pour procurer un outillage à l'universalité des travailleurs. Comme, selon les évaluations du projet, il s'agit de procurer à six millions de travailleurs un outillage estimé en moyenne à 12 000 fr., et que l'opération roulera donc sur 72 milliards (*Rires*), c'est un monde de fonctionnaires qui apparaît nécessaire pour mettre en mouvement et manier les mille rouages de la banque d'État. (*Bruit. Sifflet. Chants.*)

Il n'y a cependant, Messieurs, pas un mot, jusqu'à présent, dans ce que j'ai dit, qui ait pu exciter votre colère. (*Un assistant : Ils sont fous !*) Je me demande ce que vous sifflez, ce que vous tentez de couvrir de vos chants, puisque je me borne à exposer des propositions socialistes. Vous demandez à l'Esprit-Saint de descendre, c'est l'esprit sans épithète... qu'il faut prier de descendre en vous. (*Applaudissements.*)

La municipalisation successive, qui consiste... (*Bruit et chants. Flûte.*)

Ce musicien a vraiment une bonne pensée : s'il voulait bien nous jouer un air, je pourrais me reposer un quart d'heure. (*Rires et applaudissements. Le flageolet socialiste exécute la Marche lorraine.*)

M. ROSTAND. — Vous êtes satisfaits?

PLUSIEURS VOIX. — Oui !

M. ROSTAND. — Moi aussi ! (*Rires.*)

... La municipalisation successive, qui consiste à transformer les industries utiles à la majorité des habitants d'une ville en services municipaux au moyen du budget communal, est la doctrine même du socialisme gradué, prêchée par exemple et appliquée en Angleterre par la *Fabian Society*, dont un des leaders, M. Sidney Webb, a tracé le programme récemment dans la *Revue de Paris*.⁹ Le système avait été exposé chez nous par M. Malon. Il embrasse la vente de l'eau, les tramways, les omnibus, les petites voitures, les ports, les docks, les grands magasins, les bains et lavoirs, l'éclairage par le gaz ou l'électricité, les services d'approvisionnements, les chantiers d'employés. (*Bruit persistant.*) Le Congrès ouvrier de Lyon en 1891 indiqua les services médicaux et pharmaceutiques, les

⁹ *Revue de Paris*, 1^{er} mars 1896.

maternités, les asiles de vieillards et d'invalides du travail, les bureaux de consultations gratuites. Le point sur lequel on est d'accord, c'est que ce socialisme communal transforme forcément des milliers de citoyens en fonctionnaires municipaux. (*Applaudissements.*)

Dans la partie de la vie industrielle que le socialisme consent à laisser pour à présent autonome, ses réformes comprennent le salaire minimum, la journée maximale, la restriction de la concurrence étrangère, la réglementation du travail...

UN ASSISTANT. — C'est la révolution qu'il faut!

M. ROSTAND. — ... les *différends*, la *suppression du chômage*.

Les cahiers des charges de l'État, des départements, des communes seront refondus en ce sens, pour que leurs clauses s'imposent de proche en proche aux industries privées. État, départements, communes auront des services assez compétents en toute matière industrielle pour dresser ces chartes-modèles du travail et pour en suivre l'exécution. (*Applaudissements.*)

Pour la durée et la rétribution du travail, une proposition de loi déposée par les députés socialistes fixe, en ce qui concerne les exploitations de l'État, la durée à 8 heures par jour et 48 heures par semaine, le salaire minimum à 5 fr. par jour et 35 fr. par semaine, sauf augmentation suivant les besoins locaux de l'existence après accord avec les syndicats ouvriers.¹⁰

Quant aux industries privées, la loi d'offre et de demande étant répudiée, des lois devront établir : pour les salaires, un minimum susceptible de majoration suivant les besoins locaux de l'existence ; pour la durée, des maxima de journée et de semaine ; pour la restriction de la concurrence étrangère, des taxes sur les ouvriers non indigènes et une limitation de leur nombre ; pour les réglementations du travail, des réglementations d'ordre, d'hygiène, etc., dans les usines et ateliers ; pour les différends, l'arbitrage obligatoire avec expropriation des industriels qui ne se présenteraient pas devant un conseil d'arbitrage ou refuseraient d'exécuter ses décisions¹¹ ; pour l'abolition du chômage, la réduction de la surproduction par une entente internationale limitant la consommation...¹²

UN ASSISTANT. — Vive l'Internationale !

¹⁰ *Journal officiel*, documents parlementaires, proposition de loi de MM. Vaillant, Jaurès, etc., déposée le 27 octobre 1894.

¹¹ Proposition de loi de MM. Dejeante et Faberet, 7 novembre 1895.

¹² Proposition Lamendin au Congrès international des mineurs, mai 1898.

M. ROSTAND. — ... par l'expropriation des industriels qui refuseraient du travail aux ouvriers en grève¹³ ; par des services municipaux de placement gratuit ; par des chantiers ou ateliers nationaux, départementaux ou communaux pour les sans-travail. Il s'ensuit la nécessité d'administrations techniques et de corps d'inspecteurs pour vérifier si les taux de salaires satisfont aux besoins locaux de l'existence, et si le minimum est respecté ; pour surveiller l'obéissance à la durée du travail ; pour contrôler le nombre des ouvriers étrangers employés dans chaque atelier ; pour s'assurer de la constante observation des règlements intérieurs, le tout avec pouvoir d'entrer dans les locaux de travail et de dresser des procès-verbaux ; pour tenir la main à la limitation de la production sous les ordres d'un comité international de la production ; pour diriger les bureaux de placement municipaux, les chantiers et les ateliers municipaux.

Les impôts sont transférés des choses sur les personnes, et soumis au principe de la progressivité avec décharges pour le plus grand nombre. De là, un accroissement considérable de travail fiscal, puisque l'impôt ne frappera plus des réalités tangibles, comportera des déclarations délicates à contrôler, exigera des dégrèvements et des surcharges compliquées, ce qui entraîne une multiplicité de contrôleurs, de vérificateurs, de réviseurs.

L'assurance contre les accidents, le chômage et le décès doit être rendue universelle, obligatoire, et centralisée par des caisses d'État. De vastes états-majors deviennent nécessaires dans les organes centraux, et des milliers d'agents dans d'innombrables organes locaux. (*Applaudissements.*)

On peut s'en faire une pâle idée par les assurances ouvrières organisées en Allemagne sous l'action d'une tendance au socialisme d'État. Les assurances-accidents y occupent 1 095 membres de directions supérieures, 5 253 membres des directions de section, 23 459 hommes de confiance, 209 agents de contrôle, 1 002 tribunaux arbitraux, sans compter 385 administrations d'État, de provinces ou de communes. Les assurances-vieillesse et infirmités emploient 65 776 agents de confiance, 11 000 juges arbitraux, 9 282 buralistes de timbres. (*Applaudissements. — Air de flûte.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, j'invite l'artiste à vouloir bien monter à la tribune, et, suivant l'usage des Anciens, des Grecs, il se mettra à côté de l'orateur et lui donnera le ton. (*Rires. — N'ira pas ! N'ira pas ! — Le joueur de flûte monte sur l'estrade et joue la Carmagnole ; une vingtaine de ses camarades l'accompagnent de leur chant, et tentent d'envahir la tribune. Ils sont repoussés par les membres du bureau. — Tumulte.*)

¹³ Proposition de loi Coutant.

M. ROSTAND. — Quand est survenu cet incident musical, je vous indiquais quelle masse de fonctionnaires exige le mécanisme des assurances ouvrières allemandes. Mais, si considérable que soit ce personnel, il est bien éloigné et ne donne aucune notion exacte de celui que comporte l'assurance socialiste, d'abord parce que les Allemands ont basé leur système sur la gratuité d'une multitude de fonctions, puis parce qu'ils en tempèrent ou en corrigent la tendance étatiste par des groupements locaux, deux conditions irréalisables sans le concours d'autorités sociales et sans l'union des classes, qu'exclut à la fois le socialisme. En outre, le socialisme ne limite pas l'assurance à ces objets. Il propose de faire passer à l'État le monopole de toutes les assurances, incendie, vie, etc. ¹⁴ Si l'on songe... (*Bruit persistant.*)

Quel intérêt cela a-t-il, ce vacarme que vous faites ? Quel but ? Vous n'espérez plus nous intimider ; alors quoi ?... (*Applaudissements.*)

Si l'on songe, disais-je, que les seules compagnies françaises d'assurance-incendie à primes fixes ont à encaisser 120 millions par an, vous imaginez quel afflux énorme s'ajoutera par ce chemin au personnel des assurances ouvrières dans le fonctionnarisme d'État.

Quant à la *maladie*, le socialisme réclame le traitement gratuit par l'État. C'est l'objet d'un projet en forme de M. Greulich, le chef du Secrétariat ouvrier en Suisse. Il propose (et vous trouverez ce texte dans la *Revue socialiste*¹⁵) « de faire des médecins des fonctionnaires d'État, convenablement rétribués à raison de leurs études longues et coûteuses. On créera des circonscriptions sanitaires. Le médecin, fonctionnaire à traitement fixe, aurait tout intérêt à prévenir les maladies. » Combien faudrait-il de médecins d'État ? Pour 3 millions d'habitants, en les classant par trois catégories de districts d'après la densité de la population, le projet se limite à 1 225 médecins. Pour nos 38 millions d'habitants, cela représente plus de 15 000 médecins d'État. Le projet propose, comme corollaire forcé, de faire passer les pharmaciens au service de l'État, ou de créer des laboratoires fédéraux ; nous n'avons pas à nous récrier, c'est l'idée des socialistes de Roubaix ; les médicaments seraient ainsi, parait-il, meilleurs et moins chers : autant de laboratoires, autant d'offices à fonctionnaires. (*Bruit continu.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Je demande à l'orateur de me permettre une communication. Le rôle du président est ingrat. Je n'ai pas ici de moyen de coercition ; je n'en ai qu'un, je vais vous dire lequel : je crois que vous serez d'accord pour le regretter. Beaucoup de personnes m'ont déjà demandé pourquoi je supportais qu'une infime minorité opprimât ici la majorité.

¹⁴ Depuis la proposition de M. Louis Blanc (*Moniteur* du 1^{er} mai 1848) et le projet de M. Garnier-Pagès, le 8 mai 1848. La Chambre actuelle est déjà saisie d'un projet conférant à l'État le monopole des assurances-incendie (Rapport à l'*Officiel* du 21 mars 1896).

¹⁵ *Le Traitement gratuit des malades par l'État. Revue socialiste*, juin 1894, p.668-681

UN ASSISTANT. — Oui, infime. (*Triple salve d'applaudissements. Bruit. Sifflet.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, je ne veux pas de la police... je n'entendais m'adresser qu'à votre intelligence. (*Applaudissements. — Un assistant : Ils n'en ont pas ! — Un autre : Ce sont des imbéciles !*) Mais je m'aperçois que j'ai trop compté sur votre raison et sur votre savoir-vivre. (*Applaudissements. Sifflet.*)

Il y a une chose à laquelle je me suis refusé jusqu'à présent ; mais il faudra m'y résigner, si vous continuez ; ce sera d'exiger des lettres d'invitation pour l'entrée à ces conférences. (*Longue salve d'applaudissements. Vacarme.*)

Je vous préviens, vous les tapageurs... (*Un assistant : À l'école, les gosses ! — Un autre : À la porte, les gosses !*)

Messieurs, vous êtes avertis. Nous avons montré beaucoup de tolérance. (*Un assistant : Beaucoup trop ! — Un autre : À bas la police !*)... une tolérance que je crois pouvoir qualifier d'excessive.

UN ASSISTANT. — Laissez-nous nous expliquer, il n'y aura plus de bruit. (*À la porte !*)

M. LE PRÉSIDENT. — Si vous voulez en abuser, ce sera pour la dernière fois.

UN ASSISTANT. — Il faut bien manifester par des cris, puisqu'on ne peut pas manifester autrement. (*À la porte ! — Un assistant : Chapeau bas, mufle !*)

M. ROSTAND. — Messieurs, l'assistance doit être fournie tout entière par l'État et par la commune, depuis les crèches enfantines jusqu'aux asiles de vieillesse ; tout y prend la forme officielle ; tout y sera géré et distribué par des fonctionnaires.

Enfin, nous voici au terme de l'existence humaine. L'inhumation, actuellement confiée aux églises, devient un service communal, avec tous les agents qu'il comporte.

Messieurs... (*Chant du coq. Vacarme prolongé.*)... Mais enfin, si le socialisme est un parti, vous comprenez bien qu'en montrant cette peur, vous lui portez le coup le plus funeste qu'on puisse porter à un parti ! (*Vifs applaudissements. Sifflet. — Vive Rostand !*)

Un humoriste politique que la nouvelle génération n'a pas lu, Edouard Laboulaye, a donné dans un de ses ouvrages ce spécimen d'organisation d'un contrôle administratif :

« Article 1^{er}. — Il est créé un inspecteur et une inspectrice pour chacun des cantons de l'État, soit 66 000 inspecteurs et inspectrices du second degré pour les 33 333 cantons.

« Article 2. — Il est créé 3 000 inspecteurs et inspectrices du premier degré pour inspecter les 66 666 inspecteurs et inspectrices du second degré.

« Article 3. — Il est créé 300 inspecteurs généraux pour inspecter les 3 000 inspecteurs du premier degré. » (Rires.)

C'est là, Messieurs, une végétation fonctionnariste bien pauvre, bien chétive, comparée à celle dont j'ai à peine, d'un trait réservé, indiqué les cadres. S'il était possible de chiffrer combien chacune des solutions socialistes transitoires que nous venons de parcourir a enfanté de fonctionnaires nouveaux, si nous faisions ensuite une récapitulation et un total, je n'ose vous demander dans quelles myriades, dans quelle pullulation seraient noyés les 700 000 fonctionnaires qui effrayent M. Michelin et M. Jaurès lui-même : je n'ose même y penser... Comme dans la légende, ils sont trop ! (Rires. *Applaudissements. Bruit continu et violent.* — *Fermez vos gueules, tas de déplumés ! ... — Tas d'épiciers, marchands de mélasse !*)

Dans les solutions socialistes intégrales et définitives ?

Montons maintenant des solutions *relatives et transitoires* aux *solutions intégrales et définitives*. Pénétrons dans le monde réorganisé. Tâchons de nous en former une idée, non point d'après les économistes libéraux qui sont suspects, ni d'après les sociologues de l'évolution et du progrès, mais d'après ceux qui revendiquent qualité exclusive pour comprendre ce monde rebâti et en tracer un plan, les socialistes eux-mêmes. Je ne vous citerai rien, par exemple, des *Tableaux*, des *Zukunftsbilder* d'Eugène Richter¹⁶ ; je ne consulterai que Marx, Schaeffle, ou plutôt encore M. Jaurès, puisque M. Jaurès a récemment entrepris de nous offrir une *Esquisse de l'organisation future*. (Bruit. — *Un assistant : Capitaliste ! — Un autre : Sucrier !*)

Messieurs, j'essaie de m'élever avec vous dans le Monde Futur. Si l'agrément de ce monde doit ressembler au raccourci que vous nous en donnez ce soir, il n'y a pas d'intérêt trop pressant à y pénétrer ! (Rires.)

Imaginons donc que soit par suppression de l'héritage, soit par expropriation avec ou sans indemnité... (*Un assistant : ... sans indemnité !*)... soit par miracle,

¹⁶ Quoiqu'ils soient d'une vérité tantôt comique, tantôt terrible, et pour tous les pays (voir entre autres les épisodes relatifs aux dépôts des caisses d'épargne, au choix des professions, à la nouvelle vie domestique, etc.), dans la traduction française *Où mène le socialisme* (Paris, Le Soudier, éditeur), avec une forte et belle préface de M. P. Leroy-Beaulieu.

la révolution sociale est accomplie ; qu'elle a soustrait la terre, les capitaux, les instruments de production, à toute appropriation individuelle ; qu'elle les a remis à la collectivité... (*Bruit continu. — Un assistant : Faites la conférence pour le sténographe, nous la lirons au moins. — Bruit. Sifflet. — À bas les bourgeois !*) La propriété collective a remplacé la propriété personnelle. La nation est devenue propriétaire du sol, du capital industriel, usines et machines, du capital de roulement indispensable à l'achat des matières premières ; elle est, suivant la formule de M. Jaurès, un immense capitaliste qui s'est substitué à tous les particuliers et à toutes les associations. Supposons que rien de tous ces capitaux ne s'est évanoui en route.

Comment jouera l'organisation nouvelle ? La production étant désormais réglée par les besoins de la consommation, des statistiques détermineront tous ces besoins. (*Bruit.*) C'est l'exposé de votre doctrine, Messieurs... (*Un assistant : Jamais de la vie !*)... un exposé littéral.¹⁷

Chacun reçoit pour son travail des bons avec lesquels il s'approvisionnera de tout dans des magasins nationaux. L'argent n'existant plus pour servir de mesure au travail effectué, on estimera le travail au temps normal qu'il comporte.

UN ASSISTANT. — Nous répudions tout cela !

M. ROSTAND. — ... et, grâce à la réduction de la production, le travail quotidien sera abaissé, disons à quatre heures ; tout homme devant, d'ailleurs, être libéré après un certain nombre d'années, comme on l'est aujourd'hui du service militaire.

Ne discutons rien de tout cela ; tenons-nous-en à la question qui nous occupe, celle du fonctionnarisme.

Sur ceci, tout le monde est d'accord : pour que l'État exploite directement le sol de tout le territoire national ; — pour qu'il achète les matières premières de toute la production ; — pour qu'il établisse le bilan périodique des besoins de consommation du pays entier, et qu'il règle là-dessus la production ; — pour qu'il ordonne et qu'il exécute toutes les mesures qui en sont la conséquence ; — pour qu'il assure l'entretien, le renouvellement et le perfectionnement de l'outillage universel socialisé ; — pour qu'il répartisse les produits de tous à tous, « en raison de la valeur d'usage social du travail de chacun », ce qui est la formule de Schaeffle, — des agents innombrables sont nécessaires. (*Applaudissements.*)

¹⁷ Cf. J. Jaurès, *Organisation socialiste*, notamment chap. iv. *Revue socialiste*, août 1898, p. 130 et suiv.

Comment se recruteront et fonctionneront ces agents ? Je le demande à M. Jaurès encore. (*Bruit. — À bas les anarchistes !*)

« On peut se représenter, dit M. Jaurès¹⁸ (*Vive Jaurès !*), la production dans la société collectiviste sous deux modes différents... » (*Bruit.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Écoutez M. Jaurès ! Laissez-le parler, si vous l'acclamez !

M. ROSTAND. — « Ou bien la nation fera de chaque branche d'industrie une administration, et la production sera administrative. Ou bien elle déléguera la propriété effective (?) et l'usage de l'outillage industriel à des groupements professionnels sous des conditions déterminées, et la production sera corporative. »

Dans la première hypothèse, le fonctionnarisme universel est une évidence indiscutable, M. Jaurès l'avoue en ces termes : « Dans le premier cas, *tous les producteurs seront des fonctionnaires*, ouvriers, surveillants, chefs de travaux, ingénieurs, directeurs. Le charbon sera extrait, les vêtements seront tissés, les métaux seront fondus et travaillés dans des mines d'État ou des usines d'État. *C'est l'État qui nommera à toutes les fonctions du travail.* »¹⁹ (*Bruit. — Applaudissements.*)

De même pour l'exploitation du sol. Nos millions de petits propriétaires ruraux, comme nos travailleurs ruraux qui louent leur travail, seront enrégimentés dans les divisions de l'armée industrielle qui représenteront la production agricole, et appelés à cultiver ainsi la terre pour compte de la nation sous la direction du gouvernement central.

Cette première hypothèse est la plus simple, n'est-ce pas ? Au point de vue que nous examinons, je n'ai pas besoin de m'y attarder : son uniformité s'explique d'elle-même. M. Jaurès ne la considère pas comme la préférable, ou, du moins, s'il y croit, c'est seulement en tant que première étape d'organisation, première réalisation du monde régénéré, et destinée à s'assouplir peu à peu, comme il le dit, dans la seconde.²⁰

La seconde, c'est la production représentative, et voici comment il la décrit. Le corps des producteurs d'une branche de production, en d'autres termes le groupement des syndicats similaires fédérés, nomme ses directeurs industriels, son conseil spécial et ses délégués à un conseil national du travail. Ce corps peut d'ailleurs se décomposer en autant de groupes qu'il y aura de régions dans une

¹⁸ J. Jaurès, *Organisation socialiste*, *Revue socialiste*, août 1898, p. 129-130.

¹⁹ J. Jaurès, *Organisation socialiste*, *Revue socialiste*, août 1898, p. 130.

²⁰ J. Jaurès, *ibid.*, p. 130, 138.

industrie donnée. Le conseil national règle tout le mouvement de la production, c'est-à-dire détermine la quantité moyenne de travail nécessaire à la production de chaque objet, les conditions des échanges, la base des prix, afin d'éviter la reprise du capital national par l'avidité corporative.

Chacun des groupes industriels aura son conseil spécial, élu au suffrage universel des membres du groupe. Dans ce groupe même, chaque agglomération distincte nommera ses chefs immédiats, contremaîtres (s'il en est encore besoin), directeurs, ingénieurs ; ceux-ci seront préposés au fonctionnement technique et à la discipline du travail. Le conseil spécial de chaque organisation servira d'intermédiaire entre les sections locales et le conseil national ; il veillera aux intérêts généraux de l'organisation qu'il représente ; il décidera par exemple s'il y a lieu de supprimer tel centre de production, ou de développer tel autre, ou de renouveler l'outillage, etc.

Le conseil national comprendra, avec les délégués de tous les groupes industriels, commerciaux et agricoles, des représentants directs de la nation, en dehors de toute classification du travail. Sa tâche sera très complexe. Il empêchera les organisations corporatives de tourner au monopole. Il prendra des mesures pour assurer sans interruption du travail à tous les citoyens, en incorporant tout sans-travail dans l'armée industrielle, soit que la somme de travail ait grandi, soit qu'à certains moments on abaisse la durée du travail. Il déterminera dans chaque industrie la part du produit qui devra être retenue pour l'amortissement, le renouvellement, le perfectionnement des installations et des outillages. Il fixera ce que vaut dans chaque industrie, en journées de travail effectif, une journée de travail apparent, réglant la rémunération d'après le travail latent, l'intensité de l'effort, la dépense des forces, l'usure de la vigueur physique. (*Bruit.*)

Toute cette exposition, je l'emprunte, mot à mot, à M. Jaurès.²¹ Si je ne descends pas dans plus de détails, c'est que les détails lui semblent d'une attristante puérilité ». ²²

Mais je crois bien, à voir les efforts qu'il fait pour défendre ses deux hypothèses de conduire à un colossal fonctionnarisme, qu'il a sur ce point des craintes mortelles. Il y revient, il y insiste sous toutes les formes. Je voudrais dégager ses arguments essentiels du flot de digressions dans lesquelles il est extrêmement difficile de les suivre et de les saisir. (*Vifs applaudissements.*)

²¹ J. Jaurès, *Organisation socialiste. Revue socialiste*, août 1898, p. 138, 130, 137, 133, 142, 143.

²² J. Jaurès, *ibid.*, p. 142.

La première hypothèse ne lui permet même pas de chercher à atténuer l'idée du fonctionnarisme, puisqu'il a avoué que « l'État y nommera à toutes les fonctions du travail... » (Un assistant : Il n'y aura plus d'État !)

Je ne parle pas anarchisme : quand on fera une conférence sur l'anarchisme, vous pourrez, vous qui m'interrompez, vous y mêler avec fruit. (*Rires.*)

L'État donc nommera à toutes les fonctions, et M. Jaurès ajoute : « *Tous les producteurs seront des fonctionnaires.* »

UN ASSISTANT. — Vous êtes payé pour mentir. (*Oh ! oh ! Bruit.*)

M. ROSTAND. — C'est textuel.²³ Vous ignorez vos maîtres (*Applaudissements.*) : je vous renvoie à la *Revue socialiste*.

Aussi ajoute-t-il : « Ce n'est point là précisément notre idéal. »

UN ASSISTANT. — Il n'en a pas !

M. ROSTAND. — Ah ! c'est possible ! (*Rires et applaudissements.*) C'est possible, mais ce n'est pas moi qui le dis. (*Rires et applaudissements.*)

Cependant il s'empresse si fort de plaider pour cette première hypothèse, qu'il doit la considérer comme infiniment probable. Je vous soumets la substance de sa plaidoirie, vous en laissant juges :

a) L'État socialiste n'aura pas le caractère de la contrainte. Par exemple, il dira : « J'ai assez de boulanger, je ne peux vous employer dans la fonction de la boulangerie ; mais j'ai besoin de menuisiers ; l'engorgement sera prévenu, et les contrats seront rétablis. » Et il n'aura même pas à le dire, cela ressortira des faits.²⁴

b) La condition des fonctionnaires sera transformée. Les vices du fonctionnarisme (c'est M. Jaurès qui parle), arrogance, servilité, incapacité, stérilité, routine, tiennent au régime social présent.²⁵ (*Bruit.*) Les fonctionnaires socialistes pourront les avoir tant qu'ils seront dans la période de combat²⁶ ? — et il ne nous dit pas s'il s'agit d'une période devant durer autant que les journées de la Genèse. (*Rires.*) — Mais une fois qu'auront été données aux hommes toutes leurs forces, l'instruction intégrale et la propriété collective, les hiérarchies et les dépendances d'intérêts n'existant plus, servilité arrogance,

²³ J. Jaurès, *ibid.*, p. 130.

²⁴ J. Jaurès, *Organisation socialiste. Revue socialiste*, août 1898, p. 131.

²⁵ J. Jaurès, *ibid. Revue socialiste*, avril 1898, p. 392 et suiv.

²⁶ J. Jaurès, *ibid.*, p. 403.

tyrannie et routine disparaîtront ; de même que le jour où le filateur remplira une action d'État comme le perceuteur, il n'y aura plus de routine.

c) Les fonctionnaires se confondant avec tous, il n'y aura plus de motif pour qu'ils aient des torts spéciaux. « Quand tout le monde sera fonctionnaire, déclare textuellement M. Jaurès, il n'y aura plus de fonctionnaires »²⁷ : formule qui m'a surpris (*Un assistant : Moi aussi !*) ; car, si l'on prétendait, par exemple, nous prouver que nous tomberons tous au rang des singes, et qu'on en tirait cette conclusion : quand tous les hommes seront des singes, il n'y aura plus de singes, vous seriez plutôt tentés de conclure, j'en suis sûr : si tous les hommes deviennent des singes, il n'y aura plus que des singes ! (*Longue hilarité et applaudissements. — Bruit*)

Quant à la deuxième hypothèse, celle de la production par une hiérarchie représentative, que M. Jaurès préfère et entrevoit au moins comme un aboutissement, il la soutient en disant que le système électif existe déjà dans les syndicats ouvriers, dans les sociétés anonymes, dans la gestion des budgets publics ; que dans le monde socialisé, il fonctionnera avec une régularité supérieure ; et que si on trouve le système trop rigide, trop automatique, on pourra l'assouplir par la « concordante volonté des hommes ».²⁸

J'aurais voulu, surtout pour la partie féminine de cet auditoire, essayer d'animer toute cette théorie, de la rendre un peu plus intelligible, en faisant passer sous vos yeux quelques parties plus vivantes d'une fiction artistique que j'ai le droit de citer, puisque l'organe officiel du socialisme français la sanctionne en la reproduisant, *Looking backward*, ce roman où Edward Bellamy, le socialiste américain, suppose qu'un jeune habitant de Boston s'est endormi en 1887, a dormi cent treize ans et s'est réveillé en l'an 2000, dans la société refondue. Je vous assure qu'il y a dans ce livre des récits, des descriptions, des dissertations aussi démonstratives en leur genre que les tableaux de Richter. Ainsi, sur le rôle des femmes dans l'armée industrielle, sur la hiérarchie de l'armée (*Ah !ah !*), je pourrais vous lire des pages qui au moins vous amuseraient, qui vous feraient passer sur les côtés un peu ingrats et assourdissants de cette soirée. Mais je ne puis guère, n'est-ce pas, Monsieur le Président ? Je suis contraint d'aller vite, d'abréger, de renoncer aux détails si curieux de M. Bellamy. (*Non, non !*)

M. LE PRÉSIDENT. — Lisez-nous Bellamy.

M. ROSTAND. — Est-ce que vous désirez vraiment que je recoure à M. Bellamy ? (*Oui.*) — (*L'orateur cherche parmi ses documents. — Trouvera pas ! trouvera pas ! — Vous lisez !*)

²⁷ J. Jaurès, *ibid.*, p. 400.

²⁸ J. Jaurès, *Revue socialiste*, août 1898, p. 186.

Mais, Messieurs, je lis des textes ; à la tribune du Parlement, il en est qui lisent des discours. (*Rires.*)

Je répète que le roman de M. Bellamy a plus d'autorité qu'une pure fantaisie, puisque l'organe du socialisme français, la *Petite République*, le publie en feuilleton. C'est, par conséquent, que nous ne sommes pas dans le domaine du simple rêve, et qu'il y a là une fantaisie que l'on considère comme une prophétie exacte, instructive.

Voyons d'abord un résumé de la vie dans le régime nouveau :

« Il comporte 24 années d'activité ; cela commence au moment où l'éducation est achevée, à 21 ans, et se termine à 45. À partir de la 45^e année, le citoyen est libéré du travail ; il reste toutefois en disponibilité pour le cas où les circonstances, élevant la demande de travail, obligeraient de recourir à lui, et cela jusqu'à l'âge de 55 ans ; en fait, cette éventualité ne se présente pour ainsi dire jamais. Le 15 octobre de chaque année est ce qu'on appelle le Jour de la grande revue ; tous les jeunes gens parvenus à leur 21^e année sont enrôlés dans l'industrie, et ceux qui, après 24 ans de service, ont atteint 45 ans, licenciés. C'est le grand jour, la base du calendrier, notre olympiade, sauf qu'elle est annuelle. »²⁹

Un coup d'œil d'ensemble sur l'organisation :

« Tout le champ de la production est divisé en dix grands départements : chacun représentant un groupe d'industries connexes, chaque industrie particulière représentée par un bureau où sont concentrés tous les renseignements sur la matière et la force qu'il dirige ; les produits actuels, les moyens de les augmenter. Les prévisions du département de la distribution, après l'approbation de l'administration, sont envoyées comme des mandats aux dix départements, qui les répartissent aux bureaux, et ceux-ci mettent les hommes à l'ouvrage. Chaque bureau est responsable de la tâche qui lui incombe ; cette responsabilité est renforcée par le contrôle du département de l'administration. Le département de la distribution n'accepte les marchandises qu'après vérification. Et même si un article mal fabriqué arrive jusqu'au consommateur, le système rend possible de rechercher à qui en revient la faute jusqu'à l'ouvrier... La production des choses nécessaires aux besoins publics n'emploie pas à beaucoup près toute la force nationale des travailleurs. Après que les diverses industries ont reçu les contingents qui leur sont nécessaires, la somme de travail restante est employée

²⁹ *En l'an 2000* (trad. de *Looking backward*). Guillaumin, édit., p. 75.

à créer un capital fixe, bâtisse, machines, travaux d'ingénieurs et ainsi de suite. »
³⁰

L'Endormi-réveillé fait quelques objections :

« Quelle autorité suprême détermine ce qui doit être fait dans chaque branche, afin que toute chose soit produite en quantité suffisante et cependant qu'aucun travail ne soit perdu ? Il me semble que ce doit être une fonction prodigieusement complexe, exigeant des facultés rares chez celui qui en est chargé ?

« — Je vous assure qu'il n'y a rien d'aussi simple, de fondé sur des principes si nécessaires et si aisément appliqués. Les fonctionnaires à qui cette fonction est dévolue n'ont besoin que d'une capacité moyenne pour s'en acquitter à la satisfaction de tous. La machine qu'ils dirigent est grande, c'est vrai, mais si logiquement combinée, si directe, si simple dans son travail, que tout marche de soi-même. »³¹

Tout, absolument tout, — écoutez ceci, Mesdames, — s'effectue par ces services publics :

« Notre blanchissage s'effectue au lavoir public à très bas prix. (*Ah ! Ah !*) Nos repas sont préparés aux cuisines nationales. (*Rires.*) La façon et la réparation de tout ce que nous portons a lieu dans les ateliers nationaux...

Nous choisissons des maisons qui ne soient pas trop grandes, et nous les meublons à notre goût, de façon à ce que nous puissions les tenir en ordre en nous passant de domestiques. En cas d'éventualités imprévues, comme un nettoyage général, une nouvelle installation, une maladie, nous pouvons avoir l'aide de la force industrielle. »³²

Mais l'ex-dormeur demande :

« Comment payez-vous ces aides sans argent ? — Ce n'est pas nous qui les payons, c'est la nation. Leurs services sont obtenus en s'adressant au bureau spécial, et le prix est déduit de la carte de crédit de celui qui les demande. »³³

UN ASSISTANT. — Les gigots sont pour rien !

M. ROSTAND. — L'armée industrielle et sa hiérarchie :

³⁰ *En l'an 2000*, p. 219-220.

³¹ *Ibid.*, p. 218.

³² *En l'an 2000*, p. 141-142.

³³ *Ibid.*, p. 141-142.

« Quoique l'organisation des différentes industries mécaniques et agricoles diffère suivant leurs conditions spéciales, elles ont en commun la condition de leurs travailleurs en trois grades suivant la capacité. D'ordinaire, ces trois grades se subdivisent en 1^{re}, 2^e et 3^e classes. D'après ce qu'il a fait comme apprenti, un jeune homme reçoit un poste de 1^{re}, de 2^e ou de 3^e classe. Ce ne sont que les jeunes gens d'une capacité rare qui débutent dans la 1^{re} classe. La plupart commencent par les grades inférieurs ; ils avancent par promotions périodiques, qui ont lieu, dans chaque industrie, à des intervalles correspondant à la durée de l'apprentissage, de façon, que le mérite n'attende jamais son élévation, et que nul ne puisse se reposer sur ses travaux passés s'il ne veut rétrograder jusqu'au dernier rang.

«... Il nous faut pour chefs ou capitaines des hommes d'une capacité reconnue, que leur propre carrière oblige à conduire leurs troupes au plus haut point possible, et qui ne tolèrent point de stagnation. C'est dans cette double visée que l'armée industrielle est organisée. D'abord nous avons le grade primitif des travailleurs communs, ouvriers de tous métiers, auquel appartiennent toujours les recrues pendant les trois premières années. Ce grade est une sorte de noviciat, très dur, où les jeunes gens prennent des habitudes d'obéissance. Quoique la nature complexe du travail accompli par cette troupe empêche la distinction des travailleurs par grades, qui devient possible plus tard, des notes individuelles sont données, et le mérite reçoit des récompenses pareilles aux peines qu'encourt la négligence.³⁴

« Le grade inférieur de nos ateliers industriels, celui de sous-lieutenant, est distribué à des hommes ayant passé deux ans au moins dans la 1^{re} classe du 1^{re} grade. Si cette règle donnait un trop grand nombre d'éligibles, on restreindrait le choix au premier groupe de cette classe. Ainsi nul n'est investi du droit de commander à d'autres hommes s'il n'a trente ans. Une fois qu'il est maître du grade d'officier, l'avancement d'un homme ne dépend plus de son travail, mais de celui de ses hommes.

« Les lieutenants sont choisis parmi les sous-lieutenants, toujours par le choix limité à une classe restreinte d'éligibles.³⁵

« De là à la lieutenance, puis au rang de capitaine, enfin à la surintendance avec celui de colonel. Au-dessus avec un grade intermédiaire dans quelques-unes des plus grandes industries, vient le général, qui a dans son contrôle immédiat toutes les opérations de la *guilde*. Il est à la tête du bureau de sa corporation, et a toute la responsabilité du travail vis-à-vis de l'administration. Le général d'une guilde a une situation splendide et qui satisfait pleinement l'ambition de beaucoup. Au-

³⁴ *En l'an 2000*, p. 148-149.

³⁵ *Ibid.*, p. 183.

dessus, après un grade intermédiaire qui peut être comparé à celui de général de division, vient celui des chefs des dix grands départements. Les chefs de ces dix grandes divisions de l'armée industrielle peuvent être assimilés aux commandants de corps d'armée, chacun ayant de douze à vingt généraux sous ses ordres. Au-dessus de ces dix grands officiers qui forment son conseil est le généralissime président de la république. »³⁶

Messieurs, vous avez ainsi un aperçu de l'organisation dont la souplesse, la plasticité, la liberté, captivent l'imagination de M. Jaurès. (*Rires. — Bruit.*)

« Et les femmes, dit l'Endormi centenaire, les femmes ? — Les femmes, — écoutez tout à fait, Mesdames, — aussi bien que les hommes sont membres de l'armée industrielle, et ne la quittent que lorsque leurs devoirs maternels les réclament. Le résultat est que la plupart des femmes, à un moment ou l'autre de leur existence, servent cinq, dix, quinze ans, tandis que celles qui n'ont pas d'enfants servent pendant toute la période.

« — Est-ce qu'une femme ne quitte pas toujours le service industriel lorsqu'elle se marie ? — Pas plus qu'un homme. Pourquoi en serait-il ainsi ? Les femmes mariées n'ont plus la responsabilité du ménage, et un mari n'est pas un bébé qu'il faille surveiller³⁷... Elles forment une force qui fait partie intégrante de l'armée des hommes. Elles ont une femme pour générale en chef (*Rires*), et sont soumises à des règlements spéciaux. Le général et les hauts officiers sont nommés par les femmes qui ont accompli leur période de service, absolument comme les chefs de l'armée masculine et le président. La générale de l'armée des femmes siège dans le cabinet du président de la République³⁸. » (*Oh ! oh ! — Rires.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Vive la générale des femmes !

M. ROSTAND. — Mais quittons M. Bellamy, avec regret, je vous assure, car il abonde en détails suggestifs, et résumons ce que nous avons appris, puisqu'il faut se hâter, l'heure avance.

Ainsi, dans les solutions socialistes *transitoires*, fonctionnarisme accru sans cesse, sans limite — et les concessions faites à cette pénétration graduelle sont précisément, remarquez-le, la cause principale de la multiplication de fonctionnaires dont on se plaint en ce moment ; — dans les solutions socialistes *définitives*, fonctionnarisme universalisé, soit sous la forme d'État, soit sous la forme hiérarchisée ; — voilà les faits auxquels nous amène un exposé dont j'ai demandé toutes les données aux socialistes autorisés... (*Un assistant : Vive la*

³⁶ *Ibid.*, p. 228.

³⁷ *En l'an 2000*. p. 301.

³⁸ *Ibid.*, p. 309.

sociale !) et de quelque manière, d'ailleurs, que chacun de nous les envisage.
(Un assistant : Vive la sociale !)

Interrogations qui se posent pour les deux sortes de solutions.

Je me borne à confronter ces deux sortes de solutions, non pas à des réfutations doctrinales, mais à de simples interrogations de faits, laissant chacun de vous y répondre en sa conscience au sortir de cette salle.

Les solutions transitoires d'abord soulèvent celles-ci : sans demander si ses services naturellement collectifs, finances, guerre, marine, sont des modèles d'ordre et d'économie, l'État s'acquitte-t-il des industries qu'il a jusqu'ici reprises à l'activité individuelle, avec une supériorité qui encourage à le charger de nouvelles ? Les caisses d'assurances qu'il gère sont-elles gérées en des conditions techniques et financières qui auraient conduit des compagnies privées à la prospérité ou à la faillite ? (*Rires et applaudissements*). Livre-t-il des tabacs irréprochables, Messieurs les étudiants, et à bas prix ? Exploite-t-il les téléphones à aussi bon marché qu'en d'autres pays l'industrie privée ? Les allumettes qu'il vous vend s'allument-elles plus vite ? (*Un assistant : Tiens, v'là Louise Michel ! — Un autre : C'est Louise Berthier ! — Un autre : C'est Séverine ! — Un autre : — Vous êtes inconvenants. Respect au sexe ! — Un assistant : Continuez, fumiste !*)

Je vous demandais si vous étiez ravis des allumettes que vous vend l'État ? Constructeur de navires, l'État construit-il économiquement, et seulement se rend-il compte de son prix de revient ? Fait-il même bien de l'assistance, à en juger par ce qu'on entend dire, notamment à Paris, de l'Assistance publique ? (*Bruit continu. — Chant.*)

Que si vous jugiez l'État... (*Parlera pas ! Parlera pas !*)

M. LE PRÉSIDENT. — Décidément, Messieurs, vous n'entrerez pas la prochaine fois ! (*Applaudissements redoublés. — Chant : Ne parle pas, Rose, je t'en supplie.*)

M. ROSTAND. — Eh bien, on sera à l'aise dans le monde régénéré, on sera vraiment à l'aise ! (*Rires et applaudissements. — Parlera ! Parlera pas !*)

Que si vous jugiez l'État un exploitant médiocre, gaspilleur, sans habileté commerciale, sans initiative (*Bruit*), routinier, paperassier, lent, ahuri, débordé par ce dont il a déjà charge... (*Clameurs et redoublement de tapage.*)

Mais ce que je dis vous gêne donc bien, Messieurs ? (*Rires et applaudissements. — Un assistant : C'est des réunions contradictoires qu'il nous faut !*)

Si vous jugiez ainsi l'État, concevriez-vous comme rationnel qu'on étendît à l'infini sa fonction industrielle ? S'il se trouvait, en fait, qu'il se montrât peu apte et maladroit même dans des services qu'à la rigueur il peut rattacher à son rôle et à ses compétences, en induirez-vous qu'il se montrera habile et sûr en envahissant les industries multiples et disparates de l'action privée ? Serait-il par exemple certain qu'il trouverait, pour les monopoles de l'alimentation revendiqués par M. Jaurès, des fonctionnaires qui se procureraient sur les marchés étrangers dix millions de quintaux de blé avec une diligence commerciale consommée et une vertu inaccessible aux tentations, ou qui posséderaient le secret d'acheter le blé très cher aux cultivateurs français pour arriver à vendre aux consommateurs le pain gratis ? (*Rires*). Pour le personnel de sa banque, de ses mines, de ses chemins de fer, la capacité sera-t-elle le seul titre à entrer dans ses cadres ? Dans les caisses communales de M. Lafargue, les fonctionnaires municipaux évalueront-ils avec une égale justice les récoltes des amis du maire et les bestiaux de ses ennemis ?

Et, si un député du Pas-de-Calais vient de déposer à la Chambre ³⁹ une proposition de loi portant que « le nombre des fonctionnaires ne pourra plus être augmenté pendant qu'un député de la Seine s'écrie dans une autre que la France meurt du fonctionnarisme », qu'est-ce qui sera en accord avec l'esprit de notre génération : restituer le plus d'action possible au jeu souple, simplifié, précis des organes mus par l'effort individuel responsable, ou transformer la France, par les solutions socialistes successives, en ce qu'on a appelé une gigantesque champignonnière de budgétivores et de parasites ? (*Rires et applaudissements. Chant de la Carmagnole.*)

Quant aux solutions intégrales et définitives, je crois que nous avons tous vu clairement les deux hypothèses d'organisation, dans le plan de M. Jaurès, se résoudre en deux réseaux de fonctionnarisme. La qualité de ce fonctionnarisme, il la discute, il n'en discute pas l'existence. Quant à la différence entre les deux hypothèses, elle est toute dans le recrutement : fonctionnarisme d'État au premier cas, fonctionnarisme électif hiérarchisé au second.

Mais qu'importe ce point, si les objections qui se dressent devant la raison sont communes aux deux hypothèses ? Elles ne sont pas du tout, ces objections, celles que M. Jaurès s'oppose à lui-même, nous l'avons vu, pour se flatter de les détruire.

Nommés par l'État ou élus, quelles tâches le socialisme définitif imposera-t-il à son peuple de fonctionnaires ?

³⁹ M. Boudenoot, le 11 février 1896.

Premier ordre de tâches : déterminer les besoins de la consommation universelle en vue de la production universelle à organiser ; établir, chaque année, par exemple, le bilan des besoins de toute espèce de 38 millions de personnes en France ; prescrire, en conséquence, telle ou telle culture de x millions d'hectares, l'élevage de x millions de têtes de bétail, l'extraction de x millions de tonnes de houille, la fabrication de x millions d'objets de vêtement, ou plutôt de toutes les sortes d'objets nécessaires à toutes les sortes de consommations.

Je laisse ici poser les interrogations par des notations intimes où se les posa à lui-même, en relisant les théoriciens socialistes vers la fin de sa vie, un homme de grand talent mort jeune, qui, fils d'ouvrier, s'était élevé au rang le plus haut, et, après de rudes efforts, aurait pu être porté vers des utopies de commodités malsaines⁴⁰ :

« Comme dans un corps vivant, dans le corps social tout ou presque tout se fait par une action spontanée des éléments, la circulation est assurée sans que le cerveau s'en mêle, et l'État n'a pas à s'occuper d'approvisionner de vivres Londres ou Paris. On veut supprimer l'initiative privée et la remplacer par des fonctionnaires. L'État a déjà de la peine à assurer l'alimentation d'une armée, et il se chargerait de celle de 38 millions d'hommes ! ...

« Aujourd'hui le mécanisme du prix, par ses indications aussitôt répandues partout, provoque l'apport ou le retrait de la marchandise, attire ou repousse le travail en chaque genre de production. On veut remplacer cela par des statistiques, des comptabilités, etc...

« Et si un directeur se trompait avec ses statistiques qui seront, comme toutes les statistiques, entachées d'erreurs, et en tout cas tardives ? Et s'il s'embrouillait dans cette comptabilité colossale et surhumaine ? Schaeffle lui-même a des doutes à ce sujet ; et c'est à des moyens douteux mis en œuvre par des êtres faillibles qu'on va confier l'existence de toute la nation ? Qu'on se rappelle les angoisses de quelques personnes renseignées à la fin du siège de Paris, quand il s'agissait de savoir si les vivres restants donneraient le temps de ravitailler. Ce serait la même angoisse tous les jours, mais vingt fois plus grande. »⁴¹

Seconde tâche : estimer la valeur du travail, et classer en conséquence tous les hommes, femmes comprises, vous l'avez vu, dans l'armée industrielle du travail.

« Si l'estimation de la valeur du travail n'a lieu que d'après la quantité (Guesde a l'air d'y adhérer), alors on tombe dans l'égalité de la durée des tâches ; on ne tient compte ni de la difficulté, de la dureté du travail, ni de l'aptitude ou de

⁴⁰ Auguste Bardeau.

⁴¹ *Revue politique et parlementaire*, 1894, p. 18 et 19.

l'intelligence nécessaire ; comment attirer aux travaux très pénibles, ou très délicats, ou très supérieurs, les hommes désignés par leurs aptitudes ? Si on introduit ces éléments, alors il y aura une classification des métiers, et en face une classification des hommes à faire faire par des fonctionnaires ? On deviendra terrassier, vidangeur, après examen, comme on devient aujourd'hui officier ou ingénieur de l'État. Effroyable pouvoir des dispensateurs de places, qui fixeront aussi les émoluments attachés à chaque genre de travail.

« Ce travail de classification et de paiement, il se fait aujourd'hui par l'intervention de tous ; celui qui veut fixer un prix artificiel se ruine ; la machine fonctionne, non sans erreurs, mais limitées. Et vous allez la remplacer par le discernement de quelques fonctionnaires despotes ? »⁴²

«... Le choix du travail sera libre. Mais si un nombre trop grand d'individus se jetaient sur un travail facile, fructueux, ou tentant ? si des métiers nécessaires se trouvaient abandonnés ? — Alors les directeurs (élus comment ?), après avoir pourvu quelque temps en emmagasinant les produits en abondance, auraient à pourvoir à une répartition meilleure de la production. Ils augmenteraient la valeur du métier abandonné, pour y attirer des ouvriers. Cette citadelle des salaires, elle aura dû être établie dès le début, sans quoi tous se jettentraient dans des travaux faciles, nul ne voudrait les fonctions malaisées et inférieures. Aujourd'hui elle s'établit par le jeu de l'offre et de la demande, par la variation des prix et des salaires, par l'impossibilité où sont les incapables de se maintenir dans un métier non conforme à leurs aptitudes. Il faudra ici que ce soient des fonctionnaires qui fixent les salaires et les fassent varier arbitrairement, qui évaluent le travail de l'écrivain au double et au décuple de celui du cordonnier, celui de Victor Hugo à un multiple de celui d'un rédacteur de journal de province, etc. Qui comprendra, qui essaiera de justifier ces rapports ? Et puis, l'outillage fondé par la société étant donné à tel moment, exigera, pour sa mise en jeu, un chiffre déterminé de travailleurs de chaque spécialité. Comment autoriser un ou plusieurs travailleurs à quitter tel emploi pour se jeter sur tel autre s'il n'y a pas de place ? On ne l'autorisera donc pas. Mais alors chacun sera serf de son métier ; nul ne pourra changer ni rester que par la volonté des directeurs. Y eut-il jamais tyrannie plus absolue ? »⁴³ (*Applaudissements.*)

Oui, c'est bien ainsi que les choses devront se passer. On dit que l'équilibre s'établira, qu'il suffira, pour détourner de carrières trop préférées, d'y allonger le travail, ou inversement. Mais, si le résultat n'est pas obtenu ? s'il y a des occupations que tout le monde laissera à d'autres ? Que faire ? Par tirage au sort ou par choix arbitraire, les fonctionnaires seront bien les juges des aptitudes, et imposeront d'office les occupations laissées en souffrance. Pas de méprise là-

⁴² *Ibid.*, p. 6

⁴³ *Revue politique et parlementaire*, 1894, p. 5.

dessus : « Bien loin, écrivait hier M. Sidney Webb, de vouloir faire de chaque homme un producteur indépendant, nous entendons enrôler tout homme, apte au travail, au service immédiat de la collectivité, et *lui désigner la tâche que ses capacités lui permettent de remplir.* »⁴⁴

Troisième tâche : fixer la rémunération du travail, non plus par le cours du jour sur le marché du travail, donnée facile à connaître, mais d'après les besoins du travailleur, le coût de la vie, les ressources de la nation, données variables à l'infini, sinon suivant les désirs, au moins suivant les lieux, les temps, et infiniment difficiles à déterminer :

« Les directeurs évalueront ce qu'il faut à la nation, en une année par exemple, d'hectolitres de blé, de mètres de drap, évalueront ce qu'il faut d'heures d'un travail socialement organisé, pour créer tous ces produits. Soit N ce nombre d'heures, la valeur de chaque heure de travail d'un ouvrier sera $1/N$, et on paiera à ce taux l'heure de travail, en bons de travail.

« Mais, pour produire tel objet, il faut plus ou moins d'heures selon le terrain, l'outillage, l'ouvrier. On prendra, dit-on, une moyenne. Elle sera injuste pour tous : il faut moins de travail pour produire l'hectolitre de blé en Flandre que dans la Creuse, pour faire une tonne d'acier avec un four Bessemer qu'avec un four ancien. De quel droit le Flamand aura-t-il de meilleures journées, et l'ouvrier au Bessemer aussi ?

« Tel travail est plus difficile qu'un autre : il exige un apprentissage, une longue éducation. À égalité de salaire, nul n'en voudra plus.

« Quelle commune mesure trouvez-vous au travail du terrassier, de l'imprimeur, de l'écrivain, de l'artiste, de l'homme de génie ? Aujourd'hui on l'évalue en se disputant jusqu'à ce qu'il atteigne son vrai prix.

« Si l'on établit des catégories et des prix suivant les catégories de travail, quel esclavage d'être parqué dans un métier par un fonctionnaire, de se voir fixer son salaire par lui ! Où a-t-on vu servitude semblable ? »⁴⁵ (*Bruit. — Applaudissements.*)

Et enfin diriger toute l'armée du travail à tous les échelons, tout administrer, tout gérer, tout vendre, tout répartir dans cette production, cette consommation, cette distribution, de la variété et des détails illimités desquelles l'esprit est confondu !

J'ai à peine indiqué tout cela, en courant.

⁴⁴ *Revue de Paris*, 1^{er} mars 1896.

⁴⁵ *Revue politique et parlementaire*, 1894, p. 7 et 8.

Un mot résume tout : il est nécessaire, dans le monde réorganisé d'après le système collectiviste, que le fonctionnarisme soit omniscient et infaillible, pour que la société, ne disons pas se développe, se perfectionne, progresse, mais seulement soit viable, puisse vivre et durer. Il y faudra des millions de génies et des millions de sages, puisque tout pivotera sur la compétence, l'activité ininterrompue, la vigilance sans arrêt, les vertus de toutes sortes des fonctionnaires ! (*Longs applaudissements.*) Le postulat fondamental, c'est que la nature humaine, en ses défaillances, n'existera plus, et que les fonctionnaires directeurs de l'activité universelle seront, de par le choix, je ne dirai pas des Anges, pour ne pas vous choquer, je dirai des Surhumains ! (*Vifs applaudissements.*)

Et il en est ainsi ; remarquez-le, que le fonctionnarisme du monde socialisé soit constitué par l'État ou par l'élection.

Et même, M. Jaurès a bien tort, redoutant le premier mode, le reconnaissant peu conforme à ses vœux, de préconiser le deuxième.⁴⁶ Car le deuxième, c'est le pire. Un immense fonctionnarisme électoral, institué par des foules anonymes et irresponsables, oui, sans contredit, c'est mille fois le pire ! (*Applaudissements.*)

Prenons un exemple parmi les solutions d'attente que nous avons parcourues. Le projet suisse de traitement des malades par l'État, confessant le danger d'un nouveau développement fonctionnariste, prétend précisément y parer en faisant élire les médecins officiels par le peuple, dans chaque district, pour six ans. Dès lors, aux mêmes vices que dans la nomination par un pouvoir central, s'en ajoutent bien d'autres. Désireux de contenter ses électeurs du district, le médecin n'aura garde de répondre à un appel du voisin, ce qui fait disparaître le libre choix du médecin ; créature d'électeurs, il ne se défendra point des exigences excessives pour les visites ou les médicaments : les chances de réélection seront pour qui prescrira à flots bordeaux, malaga, cognac (*Rires*), et la certitude de défaite pour qui ne les ordonnera qu'à bon escient. Comment l'élection n'entraînerait-elle pas fatalement une diminution de la dignité ou de la valeur scientifique du corps médical, par conséquent de la santé du peuple ?

Ce que vous touchez du doigt sur cet exemple ne sera-t-il pas bien plus redoutable dans les solutions intégrales, là où le régime électif s'appliquerait à toutes les fonctions directrices de l'activité humaine ? Recevoir d'un fonctionnaire, appuyé sur une majorité d'électeurs, son métier, puis une tâche, lui rendre le travail, voir le salaire fixé par lui, tout cela sans pouvoir ni changer de métier, ni même d'atelier, ni faire grève.... quels moyens n'y a-t-il pas là pour les fonctionnaires de réduire ceux qu'ils voudraient persécuter au sort le plus misérable ? Et ce n'est qu'un aspect. Toutes les impossibilités qui nous ont

⁴⁶ Jaurès, *Organisation socialiste. Revue socialiste*, août 1895, p.130, 136 et suiv.

frappés dans les missions du fonctionnarisme socialiste, combien plus écrasantes n'apparaissent-elles pas si nous supposons des fonctionnaires élus ?

Et élus par qui ? Par le suffrage universel des syndicats fédérés, dit M. Jaurès. Ne lui représentez pas que tous les travailleurs voudront être chefs ou surveillants, que des élections continues tiendront directeurs et ingénieurs dans une insécurité paralysante, que les travaux comportant de longues prévoyances et la suite des desseins seront irréalisables : il répond que tout le monde, intéressé à bien choisir, choisira bien... ⁴⁷ ce que l'expérience de tous les jours confirme, comme vous savez (*Rires*). Proudhon du moins chargeait l'Académie des sciences d'établir le maximum des valeurs et de dresser les statistiques destinées à régler la production : les syndicats fédérés suffisent à M. Jaurès.

Peut-être penserez-vous que les deux espèces de fonctionnarisme du monde socialisé sont des pestes, mais que celle dont M. Jaurès se déclare de préférence amoureuse, le fonctionnarisme universel électoral, est de beaucoup la pire. (*Vifs applaudissements.*)

Contre-démonstration : un recul et un désaveu.

Messieurs, ce rêve de livrer toute la conduite de la production et de la distribution à des pouvoirs publics qui ne cessent dans un cercle relativement restreint de nous déconcerter par leurs inaptitudes, ce rêve est d'une déraison si frappante, qu'un recul bien curieux vient de se produire dans le socialisme. (*Bruit.*)

De même qu'il vacille pour ses solutions d'attente⁴⁸ ; de même que pour ses solutions intégrales, il renonce à l'espoir prochain de transformation que la société Fabienne raille sous le nom de *catastrophisme*, qu'il répudie l'abolition du salaire⁴⁹, et qu'il abandonne la socialisation de la petite propriété agraire⁵⁰ ; — de même le voici qui commence de flétrir, acculé à l'absurde, sur la socialisation de l'activité économique et la direction de cette activité par ses fonctionnaires.

Rien de plus significatif, à ce point de vue, que la proposition de révision du Programme socialiste présentée il y a trois mois au parti en Suisse. Elle déclare que la formule considérée jusqu'ici comme la base de la propagande,

⁴⁷ J. Jaurès. *Organisation socialiste. Revue socialiste*, août 1895. p. 144-148,

⁴⁸ Voir par exemple, dans l'affaire de la Verrerie ouvrière, les illogismes de la coopération de production adoptée et du capital donné pour base à l'entreprise sous ses formes les moins viriles (don, loterie) ; pour l'arbitrage obligatoire, les incohérences mises en lumière par les aveux de M. Jaurès dans la discussion du 21 novembre 1895 à la Chambre (*Journal officiel* du 22 nov., p. 2438, 2440, 2441, etc.).

⁴⁹ Sidney Webb, *loc. cit.*

⁵⁰ Congrès de Nantes, de Marseille, de Francfort, de Breslau, déclarations de M. Jaurès, *passim*.

socialisation de toute l'activité économique, est « erronée, insoutenable, contraire à la marche du développement social ». Je cite :

« On ne voit pas par quelles transformations l'État pourrait arriver tout d'un coup à devenir un directeur habile de l'activité économique. Il est beaucoup plus probable que nous lui attribuons là une tâche sous le fardeau de laquelle il succomberait.

« On arrive à cette conviction lorsqu'on voit combien peu l'État se modifie et s'améliore quand des socialistes arrivent à faire partie des conseils et des corps administratifs. Nous nous plaignons jurement de l'État, de ses autorités, de ses fonctionnaires. C'est contre l'État qu'a été inventé ce proverbe populaire qu'il pend les petits et laisse courir les gros. Et cette institution qui ne peut pas même aider le peuple à obtenir son droit, nous la lui recommanderions comme le salut ? nous lui montreriez dans l'État un tuteur auquel il devrait confier toute son existence économique ?

« Vraiment, nous demandons du peuple travailleur trop de foi aveugle en une chose avec laquelle il voudrait avoir affaire le moins possible. Nous demandons particulièrement de nos paysans instruits par l'expérience trop de naïveté, si nous nous imaginons obtenir leur concours pour la réalisation de nos projets qui tendent à transformer le cultivateur, l'artisan, en serviteurs de l'État. »

Et encore :

« Les industries exploitées par l'État sont-elles des industries dans lesquelles personne n'est exploité ? Personne ne le prétendra....

«...C'est pratiquement une impossibilité, un contresens, de demander à l'État de diriger l'ensemble de l'activité économique du peuple, et de l'exploiter dans l'intérêt commun. Quiconque veut ouvrir les yeux sait que partout où l'État se fait producteur, sauf en matière de transports et moyens de communication, *sa capacité de production reste bien inférieure à celle des particuliers*, et il produit d'une manière irrationnelle, contraire aux lois économiques, lourde, bureaucratique. Nous devons en tirer cette conclusion que *l'État n'est pas un organisme apte à l'activité économique.* »⁵¹

Que propose-t-on de substituer aux erreurs dont on commence de reconnaître ainsi l'énormité ? On se bornera à réclamer pour l'État l'exploitation des moyens de transport, et l'administration générale de la rente du sol (dont on semble laisser l'exploitation aux particuliers). Pour tout le reste de l'économie nationale, on poursuivra « la création de sociétés coopératives de production, de telle sorte

⁵¹ *Journal de Genève*, janvier 1895.

que la production soit gérée dans l'intérêt du consommateur d'après le système des sociétés coopératives de consommation ». Le but théorique lointain, qu'on réserve pour sauver les apparences et faire accepter les rétractations, restera « une transformation *dans le sens* de la propriété collective du sol, des matières premières, des outils, des machines » ; mais le but réel consistera en des coopératives de production qui travailleront à supprimer l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur, et consacreront une part des bénéfices à acquérir des biens de communauté, une mainmorte collective.

Ces conceptions en elles-mêmes ne sont pas le moins du monde du socialisme. La constitution de corporations est un retour à des formes du passé. La création de sociétés coopératives, même en les dotant de propriétés communes qui serviraient sans doute de capital de garantie ou de roulement aux travailleurs, n'a rien de socialiste. C'est de la coopération de production, peut-être soutenue par la coopération de consommation, c'est-à-dire des applications de la méthode de progrès successif et pratique par la liberté, la prévoyance, l'épargne, la solidarité, tout ce qu'enseigne notre école, tout ce qui est exactement le contraire du socialisme.

À cette copie d'idées qui ne lui appartiennent nullement, le socialisme essaie bien d'ajouter quelque chose, son apport habituel de rêve mal dégagé, d'incohérence, d'utopie. Mais à examiner de près ces additions, on y aperçoit seulement qu'il ne se comprend pas lui-même. Le fond n'est pas moins qu'il revient aux principes des autres.

Et c'est la frappante preuve, dilemme dont il lui est impossible de sortir, — ou qu'il avoue l'absurdité de la prétendue doctrine économique qui a été jusqu'à ce jour sa raison d'être, — ou qu'il ne se rend pas compte des éléments mêmes de cette doctrine, et les amalgame, au gré de besoins d'un moment, avec des éléments contradictoires. (*Applaudissements. — Bruit.*)

Quel, recul intéressant ! Quelle contre-démonstration saisissante de notre thèse de ce soir !

Conclusion : Le socialisme se résout en fonctionnarisme.

C'est maintenant, au terme d'une recherche patiente, que je veux reprendre, éléver de nouveau devant vous, ce poignant doute de M. Jaurès que je citais en commençant : si le socialisme ne devait pas être une grande organisation libre du monde, s'il conduisait à un « fonctionnarisme étouffant », l'organisation actuelle serait mille fois préférable.

Qu'avons-nous trouvé au bout de toutes les avenues et de toutes les perspectives socialistes ?... Ce qu'un publiciste peu suspect de parti pris contre le socialisme,

Laveleye, a défini ainsi : « Tous *les hommes seraient fonctionnaires*, et la société entière serait organisée comme l'armée ; un despotisme universel, réglant tous les actes de la vie économique, serait le sort de l'humanité. »⁵² (*Applaudissements.*)

Qu'avons-nous constaté ? Un incommensurable développement fonctionnariste se rencontrant avec les solutions socialistes au point maximum de leur épanouissement, y étant parallèle et adéquat, le socialisme se résolvant pour tout en fonctionnarisme.

Il n'y a pas à contester ; il n'y a pas à atténuer. Hier encore, M. Sidney Webb déclarait formellement :

« Il ne faut pas croire que nous rêvions un retour à l'époque où chaque homme travaillait comme producteur indépendant et jouissait du produit intégral de son travail personnel... Le désir qu'a tout homme de devenir son maître n'est qu'une survivance du vieil homme de l'individualisme... *L'unique promesse* (écoutez ceci, Messieurs), l'unique promesse que nous fassions à l'ouvrier, c'est de faire de lui, en sa qualité de citoyen, un copropriétaire de l'industrie nationale, et de le faire participer à l'élection des employés supérieurs qui seraient chargés de l'administrer. »⁵³ (*Applaudissements. — Bruit.*)

Un trente-huit millionième de propriété théorique, et une voix pour élire les fonctionnaires préposés à la garde, au travail, au salaire, au repos, aux récréations, à la nourriture, au logement, au sommeil, voilà tout.

Ne vous semble-t-il pas que tout ce que nous venons de parcourir ensemble, ce soir — et l'art n'y a été pour rien — laisse une impression d'automatisme, d'étau, de carcan ? (*Applaudissements.*)

Fût-elle réalisable, il faudrait repousser au point de vue éthique une telle hypothèse sociale.

Allons plus loin. La prétention de substituer à la prévoyance, à l'effort, à l'action responsable, des mécanismes dirigés par des fonctionnaires infaillibles, est une misérable chimère. Mais quand même elle serait, par je ne sais quelle hypothèse de thaumaturgie sociale, réalisable ?

« Et quand cette machine réussirait ? s'écriait Burdeau. Eh bien, et l'effort volontaire de l'individu ? sa volonté d'arriver à l'indépendance, à une situation proportionnée à ses facultés ? son désir de laisser ses enfants dans une position meilleure que la sienne ? son rêve peut-être de devenir par sa fortune bien

⁵² *Éléments d'économie politique.*

⁵³ Sidney Webb, *loc. cit.*

employée un promoteur d'inventions, d'œuvres d'éducation, d'art, de morale, un bienfaiteur de l'humanité ? Tout ce qui fait la dignité de l'humble, tout ce qui rend le père vénérable à ses fils pour les sacrifices qu'il a subis en leur faveur, tout ce qui arme l'ouvrier contre les tentations de dépense et le transforme en un être de raison, de ferme conduite, d'abnégation, tout cela disparaît. Il reste la bête humaine, conduite en troupeaux nourris et tondus avec méthode, assurée d'avoir sa suffisance jusqu'à la fin. »⁵⁴

C'est cela que nous ne voulons pas être, pas plus le paysan ou l'ouvrier que l'intellectuel. Pour moi, passionné d'autonomie personnelle autant que de solidarité agissante, — lisant l'autre jour qu'un vigoureux esprit de notre temps se demandait par goût de paradoxe s'il n'y aurait dans la morale du socialisme rien de supérieur à celle de ses adversaires, — je sentais au contraire que dans sa morale, dans le point de vue éthique, est le principal motif de répugner, de résister à un système qui ôterait tout prix et tout intérêt à la vie.

Étendant un mot de Henri Heine je dirais volontiers : le sentiment que j'éprouve devant le socialisme, ce n'est pas la peur du riche qui tremble pour un capital ni la terreur secrète du savant ou de l'artiste qui voit la civilisation entière menacée, c'est l'aversion irrésistible de tout homme conscient de sa liberté morale contre l'hypothèse d'un état social où chacun travaillerait, se reposerait, voyagerait, mangerait, dormirait, aimerait, agirait au commandement ! (*Triple salve d'applaudissements.*)

Et à ceux qui, essayant de nous prendre par les sentiments altruistes, généreux, de plus en plus développés dans ce temps dont ces sentiments sont l'honneur ou une compensation, nous montrent dans le socialisme le seul moyen de fortifier les faibles, je voudrais crier : on ne fortifie personne en tuant le ressort de la force ! (*Vifs applaudissements.*)

Le progrès tel que l'accomplit sous nos yeux l'évolution sociale ne consiste nullement à supprimer le libre jeu des énergies et des compétitions dans la communauté, comme le propose tout socialisme, mais au contraire à le faciliter, à en égaliser de plus en plus les conditions. Nous ne sommes pas, non, nous ne sommes pas les partisans d'un individualisme excessif et systématique qui refuserait à l'État tout rôle dans ce mouvement ; mais je vous dis, avec la science, avec l'observation sociale, que ce rôle même de l'État se produira dans le sens non d'abolir la rivalité de la vie, mais d'y appeler le peuple entier avec des armes de plus en plus égales, le moteur du progrès évolutif restant la libre action de l'homme. Il faudrait extirper de nos âmes les instincts nécessaires qui sont notre personnalité même avant de rêver, pour nous y enfermer, un monde où ne pourrait plus pousser aucune des fleurs superbes de la dignité et de

⁵⁴ *Revue politique et parlementaire*, 1894, p. 28-20.

l'indépendance humaines ; — où nous mourrions, s'il était réalisable (et il ne l'est heureusement pas), d'abaissement, d'ennui, de colère, de désespoir ; — où, de l'aveu des socialistes que j'ai interrogés ce soir, l'idéal du bonheur serait, ils le déclarent eux-mêmes, d'élire ses gardes-chiourme et ses geôliers ! (Salve prolongée d'applaudissements.) (1)

(1) Sténographié par Gustave Duployé, 36 rue de Rivoli.

CRIMINALITÉ ET SOCIALISME

La misère n'est ni l'unique ni la principale cause de la criminalité.

Que la misère soit la grande génératrice du crime, qu'elle joue un rôle décisif dans l'augmentation de la criminalité, c'est une idée que s'attachent à accréditer diverses sortes de gens : ceux qui veulent substituer à la responsabilité humaine un fatalisme naturaliste, ceux qui par une tendance bizarre cherchent toujours des excuses au mal, ceux qui déclarent urgent de refondre l'organisation de nos sociétés comme substantiellement détestable. Les socialistes soutiennent même que la misère est le principal facteur, quelques-uns disent le seul, de l'accroissement des crimes. Il y a dans ces affirmations une part de vérité et une part d'erreur souvent systématique.

Oui, il est exact que sinon la pauvreté, du moins un certain excès de misère peut contribuer à pousser vers le crime. Les enfants abandonnés par leurs parents, ou jetés aux hasards de l'assistance publique, ou grandis sur le pavé des rues, hors de la vie régulière, des cadres sociaux, et du travail, fournissent un contingent notable à ce qu'on a appelé l'armée du crime : les uns sont des dégénérés physiques ou portent en eux de mystérieux germes du vice, les autres ont été livrés aux instincts de l'animal et du sauvage. Dans les promiscuités des familles réduites au taudis infect, dans la terrible « chambre unique » que connaissent trop et combattent ceux qui s'occupent de l'amélioration des humbles logements, se déforment, s'avilissent, se pourrissent de corps et d'âme bien des enfances et des adolescences. De la détresse sortent bien des vagabonds, et du vagabondage bien des voleurs, ou pis. Il n'est pas d'hier, le *malesuada fames* : les tentations de la faim sont dangereuses. Les désespoirs de l'extrême dénuement ne sont pas des conseillers moins redoutables.

Descendons pourtant plus avant, regardons-y de plus près.

C'est d'abord un point délicat de savoir si les peuples les plus féconds en crimes ne sont pas ceux où l'aisance est la plus répandue. Justement certains néo-criminologues de l'irresponsabilité en sont d'avis, et se demandent si une criminalité plus intense ne correspond pas à une civilisation plus avancée : ils en cherchent même de subtiles raisons. Sans aller jusqu'à ces vues de sophistes, on est forcé de reconnaître qu'en général, sauf des exceptions comme l'Angleterre, et aussi la Suisse, les pays les plus riches et les plus civilisés ont une criminalité élevée, et que le contraire est vrai de pays arriérés ou pauvres.

En second lieu, c'est maintenant une certitude acquise à la science par l'observation et la statistique que l'évolution économique tend non point, comme le racontaient les astrologues socialistes, à rendre les pauvres toujours plus pauvres, mais au contraire à répartir toujours moins inégalement la richesse, à relever le niveau moyen de vie, à généraliser, non à raréfier le bien-être. Comment dès lors expliquer un accroissement de criminalité par une misère qui va plutôt décroissant ?

C'est que nous touchons à la part de fausseté du raisonnement. Un excès de misère peut aider à susciter le crime ; mais la progression de la criminalité ne vient pas de là, puisque l'excès de misère diminue.

En réalité, la misère n'est un facteur déterminant de crime que si elle se produit sur un terrain préparé, si elle accable des êtres moralement désarmés, à conscience éteinte ou affaiblie, chez qui fait défaut ou a disparu une moralité forte, et surtout une croyance supérieure,

Le nécessiteux, le misérable même qui accepte l'inégalité terrestre, qui croit aux sanctions du bien et du mal, qui ne doute pas d'une vie réparatrice et d'une justice suprême, n'est pas particulièrement accessible par le fait de son indigence au rêve du crime, l'est souvent moins que le riche dépravé.

Qu'avons-nous sous les yeux chaque jour ? Ici de pauvres êtres dénués de tout, qui déploient des énergies, des vertus familiales, des courages, des dévouements admirables, parce qu'un ressort intérieur les soutient. Là des éprouvés sans patience dans l'épreuve, qui désertent la lutte ou vont au crime. Un sombre exemple en est la fréquence des *suicides à plusieurs avec meurtres d'enfants* : l'esprit public dévoyé s'apitoie sur ces drames, sans réfléchir qu'à la mort volontaire de parents lâches devant la souffrance se joint l'épouvantable forfait d'innocents tués par eux, et que la pensée d'égorger ou d'asphyxier ses enfants ne vient point à une mère croyante en Dieu.

C'est donc résoudre la question par la question qu'imputer à la misère une très large part dans la marche ascensionnelle de la criminalité française.

Le socialisme ne peut rien contre la criminalité.

Nous avons pu établir, ailleurs⁵⁵ ces deux points : 1° que, dans la marche ascensionnelle de la criminalité française, la *misère* n'est pas, comme le prétendent les socialistes, le facteur unique, ni même le principal, et qu'elle y contribue seulement pour un appoint ; 2° qu'indépendamment de cinq ou six autres causes importantes, que nous avons analysées et qui s'entrecroisent, une part considérable de responsabilité revient à la presse, surtout par la publicité détaillée des crimes. Sur ces deux points notamment, nos vues viennent d'être confirmées avec une haute autorité par le philosophe de pensée libre et de talent supérieur dont la grande étude sur l'ensemble du sujet avait produit dans la *Revue des Deux Mondes* (15 janvier 1897) une impression si profonde, M. Alfred Fouillée.

L'objet propre de l'important article qu'il a publié dans la *Revue Bleue* (30 octobre 1897) sous ce titre : *Quelques réflexions sur la criminalité et le socialisme* est de démontrer qu'en présentant dans la prétendue possibilité de supprimer la misère le remède décisif de la criminalité, le socialisme se trompe absolument. Les influences du « milieu économique » n'y ont qu'une part restreinte : la passion sous toutes ses formes est la cause vraie de la plupart des crimes.

« Le matérialisme marxiste, en faisant tout dépendre des conditions économiques et du régime de la propriété, oublie ou méconnaît les causes physiologiques du crime, tout comme les causes psychologiques. Après avoir admis — ce qui est loin d'être prouvé — que la socialisation des moyens de production ferait disparaître la misère, il soutient que la misère elle-même est sinon la cause unique, « du moins la cause principale de la dégénérescence humaine ». C'est même là, à en croire M. Ferri, « un fait incontestable et incontesté ». Certes, il faut combattre la misère par tous les moyens possibles, individuels et collectifs... Mais l'école de Marx oublie trop les autres causes de la criminalité, ou en méconnaît la nature, en les rangeant presque toutes dans la catégorie de la misère. À moins de jouer sur le sens de ce mot, il faut entendre par là, pour être fidèle à la pensée de Marx, la misère économique ; sans quoi tout rentrera dans la misère, misère physiologique des gens mal portants, misère intellectuelle des sots, misère morale des vicieux. Or, ces dernières formes de misère, qui ne proviennent pas de la première, c'est-à-dire de la pauvreté, qui n'en proviennent qu'accidentellement et indirectement, jouent un rôle énorme dans la dégénérescence. La débauche et l'alcoolisme sont parmi les causes les plus manifestes de décadence physique et morale ; ces causes expliquent aussi, avec la passion, la majeure partie des crimes. »

⁵⁵ *Réforme sociale* des 1^{er} mars, 1^{er} et 16 avril.

M. Fouillée demande avec autant de justesse que d'esprit :

« Quels sont les secrets du marxisme pour supprimer par des moyens économiques et matériels (comme il convient au matérialisme historique) : 1° la débauche, 2° l'alcoolisme, 3° la passion sous toutes ses formes ? Autrement dit, comment les « péchés capitaux » de la morale, — luxure, gourmandise et intempérance, orgueil, envie, paresse, — vont-ils s'évanouir avec la propriété individuelle ?

Le seul qui ait un rapport direct avec le régime de la propriété, c'est « l'avarice » ; mais, à moins d'une complète et chimérique égalité de distribution, qui assurerait au paresseux la même rémunération qu'au laborieux et supprimerait toute épargne, quelle qu'elle soit, l'avarice trouverait encore le moyen de se glisser dans l'Eden socialiste. Et les six autres péchés y éliraient leur domicile habituel, qui est le cœur même de l'homme. Par quel miracle supprimerez-vous, entre autres, les « passions de l'amour » ? Et la jalouse ? Et la vengeance ? Les animaux sont jaloux les uns des autres ; si vous avez deux chiens, caressez l'un, vous verrez l'autre envieux jusqu'à souvent mordre de colère le premier. Entre les enfants, la jalouse est analogue. Est-il un prodige d'organisation sociale qui puisse extirper l'envie ? La jalouse par amour, comment la déraciner ? Par la promiscuité ? Quel progrès à reculons ! Et d'ailleurs, cela ne suffirait pas : les luttes n'en seraient que plus brutales. Quant à l'instinct d'appropriation, déjà manifeste chez les animaux et les enfants, il n'est pas de communisme qui le puisse extirper. — Le vol, direz-vous, disparaîtrait, n'ayant plus rien à prendre ? Eu êtes-vous sûr ? N'y aurait-il pas toujours des objets mobiliers dont l'individu aurait la possession, ne fût-ce que pour un jour ? Est-il certain que ces objets seraient respectés du voisin ? Supprimer toute propriété pour supprimer tout délit contre la propriété, pure utopie.

Et il resterait tous les délits ou crimes contre les personnes, qui sont loin d'être une quantité négligeable. M. Ferri n'admet comme devant subsister dans le paradis marxiste que « les formes de criminalité rendues aiguës par quelque influence pathologique personnelle, par le délire momentané, par le traumatisme, etc. » ; comme s'il y avait du traumatisme chez l'amoureux exaspéré, ou comme si son « délire » n'était pas d'ordre psychologique et moral, non pathologique !

... Les crimes contre la propriété attribuables à la détresse proprement dite ne forment aujourd'hui que le quart environ ; le goût du vol, la paresse, le vice expliquent le reste. Les crimes contre la propriété ont été plus nombreux en Angleterre pendant les années grasses de 1870-1874 que dans les années maigres 1884-1888. L'Inde fournit quatre ou cinq fois moins de ces crimes que l'Angleterre. Grave erreur de croire qu'il suffit d'accroître le bien-être, *sans plus*, pour abaisser le chiffre du crime, surtout chez les jeunes gens ! »

Il est si peu exact de tout expliquer en ce monde, comme fait le socialisme, par les besoins de la vie matérielle, et conséquemment par le régime de la production, de la distribution, de la consommation, que le plus ou moins de criminalité n'est nullement proportionnel au plus ou moins de pauvreté des régions ; en général, sauf des exceptions comme l'Angleterre ou la Suisse pour lesquelles nous avons expliqué le fait⁵⁶, les pays les plus riches ont une criminalité élevée, et le contraire est vrai de pays pauvres.

« Le crime est si loin d'être *lié* à la misère qu'il est au contraire moins fréquent dans les pays pauvres. L'Hérault et la Normandie, les plus riches régions du territoire, sont aussi les plus délictueuses, et nous présentent une jeunesse qui ne leur fait pas honneur. MM. Joly et Tarde ont montré que la cause en est dans la rapidité avec laquelle les gens se sont enrichis ; la cupidité y a crû encore plus vite que la richesse ; la facilité même de satisfaire tous les vices a entraîné parents et enfants à tous les vices. Les causes économiques recouvrent donc ici les causes morales. Au contraire, les départements bretons qui souffraient de la misère ont beau entrer peu à peu dans la voie enrichissante des progrès agricoles, ils voient s'éclaircir leurs teintes sur les cartes de la criminalité.

En France, tout considéré, les conditions économiques et le régime de la propriété sont supérieurs à ce qu'ils sont dans les autres pays, la misère est moins grande, l'aisance plus générale, la propriété plus divisée et plus répandue. Comment se fait-il donc que, dans l'augmentation universelle de la criminalité, surtout juvénile, nous ayons en France un surplus par rapport aux autres nations, et surtout que la criminalité contre les personnes, la criminalité violente et barbare, aille chez nous en augmentant ?

Il faut bien qu'il y ait ici en jeu des causes particulières, qui ne sont plus de l'ordre économique. »

Et contre ces causes, que peut la panacée socialiste ?

Responsabilité de la presse dans l'accroissement de la criminalité.

La seconde de nos vues que vient de confirmer M. A. Fouillée dans sa nouvelle étude est celle-ci que, dans la marche ascensionnelle de la criminalité française⁵⁷, une part très lourde de responsabilité pèse sur la presse. Sa thèse

⁵⁶ Voir la *Réforme sociale* du 16 avril 1891.

⁵⁷ La statistique de la justice criminelle pour 1893 accuserait un léger répit, qui n'est pas expliqué, sauf peut-être par le relâchement croissant de la répression. Mais d'abord il s'agit de 1893 : à compter les crimes ou suicides dont nous avons été quotidiennement témoins, est-ce une diminution qu'auront apportée 1896 et 1897 ? Puis la progression, demeure terrible dans l'ensemble : par exemple on n'a relevé que 9 253 suicides en 1895 contre 9 703 en 1894 ; mais ce chiffre de 9 253 ne reste-t-il pas une énorme majoration relativement à celui de 1880 (pour ne pas remonter plus loin), qui était de 6 259 ? 3 000 de plus en quinze ans ! Il en va de même pour les

étant cette fois l'impuissance du socialisme à résoudre le problème de la criminalité croissante, il établit ici que le socialisme ne guérirait nullement le mal qui est imputable à la presse, ou même qu'il l'aggraverait. Dans cette démonstration, il appuie tout ce que nous n'avons cessé de répéter depuis si longtemps et sous tant de formes.⁵⁸

La presse agit surtout par les sophismes anti-sociaux ou soi-disant passionnels, la *licence dont le terme est la pornographie*, la *publicité détaillée des crimes*. Écoutons sur ces trois points M. Fouillée.

Il constate « la toute-puissance de l'enseignement immoral dans la presse française » :

« Autrefois, la presse se considérait comme ayant la mission de « vulgariser les idées », souvent généreuses ; aujourd'hui, ce sont des passions qu'elle prend à tâche de répandre. En fait de nourriture intellectuelle, elle a le reportage à outrance, « la littérature chez la portière », les personnalités et les diffamations, la reproduction complaisante de tous les « événements sensationnels », crimes, scandales, faits de la vie privée, faits et gestes du demi-monde ; quant aux jouissances « d'art » qu'elle propose ou impose, ce sont trop souvent des récits ou des gravures pornographiques. *Les sophismes antisociaux et les sophismes passionnels* alimentent notre presse quotidienne et nos romans. Vengeance, jalouse et colère, voilà les passions mères de l'homicide, là où il ne résulte pas de la cupidité : la conduite vindicative et le banditisme rencontrent dans les mœurs de certains pays encore à demi barbares une complicité latente : or, une certaine presse, la plus répandue, est chez nous l'apologiste journalière de la vengeance, de la jalouse et de la colère. Elle les érige en maximes de la conduite collective. Quant aux crimes contre la propriété, la presse les favorise directement toutes les fois qu'elle attaque la propriété même et représente notre régime actuel comme une violation des droits du peuple ; elle les favorise indirectement quand elle ébranle toutes les croyances morales et inspire le scepticisme. »

Quant à la publicité détaillée des crimes, M. Fouillée n'est pas moins net :

« Une autre action funeste des journaux, qui ne tient nullement à notre régime de propriété et qui subsisterait sous un gouvernement de socialisme populaire, c'est la publication, si recherchée par le peuple, des détails et des photographies du crime.

crimes proprement dits, matière où le groupement et les classifications des données influent d'ailleurs beaucoup sur les déductions.

⁵⁸ V. *Questions d'économie sociale dans une grande ville populaire* (1889), l'*Action sociale par l'initiative privée*, t. I (1893), p. 545 et s., et t. II (1897), p. 634 et s.

Selon M. Mac Donald, qui a réuni là-dessus nombre de documents, « il y a là un grand mal pour la société, eu égard à la tendance de l'homme à l'imitation ». De plus, le criminel en tire orgueil. Enfin, ces publications satisfont chez le peuple une curiosité maladive et dangereuse. « Les faibles moralement et intellectuellement en sont les plus affectés. » Si, de plus, ce sont des enfants ou jeunes gens qui subissent cette action démoralisatrice, les effets en sont encore grossis dans un âge où l'imitation prévaut davantage et où la responsabilité personnelle est moindre. Avant les débats judiciaires, nos journaux font des récits circonstanciés du « drame », qui est bien, en effet, une pièce de théâtre servie à l'avidité malsaine de la foule. Les journalistes assiègent les prétoires pour obtenir des détails ; ils en inventent au besoin. Une femme a été coupée en morceaux ; combien y en avait-il ? par quels adroits procédés l'opération a-t-elle pu être accomplie ? Un homme vient d'être étranglé : comment ? combien y avait-il de noeuds au ligotage ? Un autre est empoisonné : de quel poison ? préparé par quelle recette ? comment versé à la victime ? Il n'est pas de détail, si hideux soit-il, qui ne doive être servi au lecteur ; il faut que ce dernier, fût-il un adolescent, conçoive et ressente par le menu ce qu'a conçu et ressenti le meurtrier ; il faut qu'en imagination, depuis le premier acte jusqu'au dernier, il accomplisse le crime, dissèque, étrangle, empoisonne. Telle est l'éducation du peuple par la presse. »

L'illustre philosophe veut bien rappeler un exemple que nous avions cité en nos études :

« Récemment, en Angleterre, les journaux rendaient compte en quelques lignes discrètes du procès fait à une sorte d'ogresse qui avait maltraité des enfants et qui fut condamnée à la pendaison. Pendant ce temps, en France, un des plus répandus parmi les journaux populaires publiait trois colonnes de détails horribles sur ce procès, sans qu'on put savoir comment il les avait connus et s'il ne les avait pas tout simplement inventés. — En Angleterre, pas de publicité détaillée des crimes, dit M. Rostand ; aucun magistrat, aucun greffier ne confie une instruction au reportage ; les comptes rendus judiciaires sont sobres. Dans le procès d'Oscar Wilde, par exemple, la réserve la plus stricte fut observée. Il est donc certain que la démocratie française, oublieuse de ses vrais intérêts, au lieu de lutter par tous les moyens contre la marée du crime, laisse rompre toutes les digues sous prétexte de liberté. »

Voilà des années que nous appelons l'attention de la presse elle-même et du législateur sur ce mode d'influence redoutable des journaux.⁵⁹ Récemment encore, on en a eu des exemples saisissants. Le quintuple suicide de l'avenue

⁵⁹ Tout le monde commence d'en être frappé. M. Tarde, l'éminent criminologue et statisticien, écrivait récemment : « Quant à la « *chronique judiciaire* », à elle seule, *elle a fait commettre plus de crimes, par la contagion du meurtre et du vol, que l'école n'a jamais pu en empêcher.* » — « Car il ne se commet pas un assassinat que la presse ne s'en émeuve, » ajoute M. Fouillée.

Marceau est certainement dû, pour une large part, aux récits de suicides collectifs en famille, — les parents tuant leurs enfants sous prétexte de les aimer mieux, — qu'ont publiés les journaux depuis deux ou trois ans.⁶⁰ Et, d'autre part, il est bien à craindre que l'immense publicité donnée aux monstrueux forfaits de l'éventreur Vacher, loin de produire seulement une horreur universelle, ne suscite des imitations.⁶¹

Cette contagion évidente est niée par l'école qui veut partout remplacer la responsabilité par un néo-fatalisme. C'est ainsi que M. Enrico Ferri, dans son livre *Les criminels dans l'art et la littérature*, écrit : « Cent mille personnes peuvent lire impunément le récit d'un suicide dans un journal, une seule l'imitera, et c'est par prédisposition naturelle, elle se serait suicidée quand même il serait interdit aux journaux de raconter les faits de ce genre ». Il est possible, quoique cette sorte de lectures soit infiniment moins inoffensive que ne le prétend le professeur socialiste, que peu de lecteurs imitent le suicide ou le crime dont beaucoup auront lu les détails, et que ce soient des cerveaux faibles, ou des âmes troublées ; mais le sophisme consiste à ne pas reconnaître qu'ils seraient restés inactifs, ou se seraient ressaisis (le trouble accidentel passé), s'ils n'avaient pas lu, et que *la lecture suggestive a été la secousse déterminante*.

La défense sur ces deux points.

En définitive, la misère n'a dans la criminalité qu'une part restreinte⁶², et la presse en a une extrêmement importante. Confirmé dans nos convictions par le haut témoignage de M. Fouillée, nous adhérons de même à sa démonstration décisive que le socialisme ne peut rien ni dans un sens ni dans l'autre contre la criminalité.

« Un meilleur régime de la famille, de l'école, de l'atelier n'entraîne pas le collectivisme. Il en est de même pour un meilleur régime de la presse. On a proposé à la presse française de prendre, par ses syndicats, la résolution de fermer ses colonnes aux récits de crimes. Elle a fait jusqu'ici la sourde oreille. Elle donne d'ailleurs au peuple ce que le peuple cherche, et nous demandons avec inquiétude comment la démoralisation croissante, qui, sous le régime socialiste, serait encore plus radicale, pourra trouver en elle-même son propre frein.

⁶⁰ Et lui-même le suicide collectif de l'avenue Marceau a été suivi dans le mois (nov. 1897) de trois ou quatre autres suicides collectifs, conséquence immédiate de la diffusion détaillée.

⁶¹ Il vient d'en susciter à Marseille (janvier 1898), l'égorgement après viol d'une malheureuse enfant.

⁶² La statistique de la justice criminelle pour 1895 apporte sur ce point une preuve nouvelle : « Une carte de France dressée sur les données de la criminalité départementale présenterait cette apparente anomalie que les teintes les plus sombres y marqueraient souvent les provinces les plus riches, la Seine, les Bouches-du-Rhône, l'Hérault. »

... La démocratie française se défend mal contre un certain nombre de vices ou d'abus qui, directement ou indirectement, deviennent générateurs de criminalité. Il serait temps de se souvenir que la plus importante des questions politiques est celle de la moralité nationale. »

Il faut travailler à raréfier les cas d'extrême *misère*, mais sans jamais perdre de vue que la misère contribue à la criminalité seulement dans la mesure de l'extinction de la vitalité morale individuelle.

Il faut mettre un terme à la *publicité du détail des crimes et des suicides par la presse*, soit au moyen de *pactes d'honneur* entre les journaux, s'ils finissent par s'y résoudre, soit au besoin, car il s'agit d'un intérêt social immense, par une *intervention du législateur*.

Que le socialisme a une part d'influence sur l'augmentation de la criminalité.

Quant aux rapports du *socialisme* avec le sujet, nous irons un peu plus loin que le penseur indépendant et fort dont le nouveau témoignage a corroboré nos vues avec une autorité magistrale. Constatant après lui que le socialisme ne peut rien ni en ses solutions transitoires, ni en ses solutions absolues, contre la criminalité, nous oserons dire que la propagande socialiste tendrait plutôt à avoir une part dans l'aggravation du mal par la façon dont elle influe sur chacune des causes complexes de cette aggravation que nous avons analysées ailleurs⁶³ :

1° Sur *l'école*, en repoussant de l'éducation de l'enfance populaire les principes sanctionnés des morales religieuses, en la désimprégnant de christianisme ;

2° Sur *la presse*, en la faisant vulgarisatrice des sophismes antisociaux, soit contre la liberté et la propriété individuelles, soit contre les autres notions qui sont le ciment des sociétés civilisées ;

3° Sur *la répression*, en aidant à la relâcher par la substitution des théories de l'école du criminel-né et du néo-fatalisme (M. Enrico Ferri est un des chefs du socialisme soi-disant scientifique) à l'idée de responsabilité personnelle ;

4° Sur *la dépravation des mœurs*, en limitant les aspirations humaines à la satisfaction de convoitises ou au moins de désirs réalistes, comme en affectant l'indifférence pour les licences de la rue ;

5° Sur *l'alcoolisme*, en refusant de rien faire, (notamment là où le socialisme détient le pouvoir municipal) pour réduire ou assainir les lieux de vente du poison, traités avec indulgence comme lieux d'agitation électorale ou autre, et

⁶³ Dans la *Réforme sociale*, et au t. II de notre ouvrage *l'Action sociale par l'initiative privée*, p. 649 et s.

aussi en opposant aux efforts généreux de résistance au fléau la justification systématique de l'abus des spiritueux, présenté tantôt comme une pratique réchauffante ou réparatrice, tantôt comme une nécessité inéluctable d'un labeur manuel excessif, tantôt comme un minimum de plaisir du à l'ouvrier privé de tout :

6° Sur le *trouble de l'atmosphère sociale*, en concourant avec passion au discrédit de toute autorité, à l'ébranlement de la famille, à la dissolution des respects, au déclassement des conditions, à l'exacerbation des antagonismes de classes ;

7° Sur la *matérialisation générale des âmes*, en généralisant la négation de toute existence supraterrestre, et en offrant, comme idéal aux générations jeunes le contraire même d'un idéal, la lutte pour la vie présente avec la jouissance immédiate pour but ;

8° Sur les *facilitations matérielles du crime*, en revendiquant pour tous une demi-instruction scientifique, et en prêchant comme des dogmes soit le devoir de la révolte, même contre les lois, soit le droit de se faire justice soi-même ;

9° Sur la *misère*, en ôtant à ceux qui en souffrent l'acceptation des inégalités naturelles, le ressort des moralités vigoureuses, le soutien des croyances supérieures et des espérances compensatrices, c'est-à-dire en désarmant la misère contre les tentations du crime.

Eugène ROSTAND